

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 5 au 11 novembre 2010 - N° 6337 - 59^{ème} année



INITIATIVE

Avec Céline Pietrera, l'alternance ou la réussite au bout du chemin



CULTURE

Un autre regard sur la Corse avec le Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP)



SPORT

Mickaël Bousquet, le jeune pilote de Biguglia, un espoir qui monte



Pour Madame Gaspari,
changer l'énergie en Corse
c'est consommer moins, tout en réalisant
des économies d'énergie.



Jusqu'à **2000€** d'éco-prime
pour l'installation
d'un système de chauffage
performant.

Toutes les installations sont réalisées par des partenaires agréés.

Appelez nos conseillers clientèle au **0810 20 12 34**
(prix d'un appel local)

ou consultez sur <http://corse.edf.com> ou <http://adec.corse.fr>

EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédit photo : Getty Images - Jean Harixcalde.



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Entre nous

Par Pierre Bartoli

SAN MARTINU in Patrimoniu 2010

LES CHEVINS SAINT MARTIN DE TOURS
A VUS SAN MARTINU
SAINT MARTIN'S HOLMES

Dimanche 7 Novembre
EGLISE SAN MARTINU
14H30 • CONFÉRENCES "Sur les pas de Saint Martin de Tours"
• "Mak, parole à caprole à o palatu nautale, rchase et diversità de nra lingua
glossaria ghographica agropastorale et des activités traditionnelles de la Corse"
PERRU CASANOVIA auteur
• "L'Etosmia traditionnelle du Cap Corsu - vigneroni et mariti"
ANTONNAMARE GRAZIANI Professeur des Universités à l'ILUFEM, membre senior de l'Institut Universitaire de France.
• "La tradition de Saint Martin en Corse"
PROF.DR.SC. ANTONIA ZARADIA KIS Conseillère scientifique à l'Institut d'Ethnologie et Folklore de ZAGREB (CROATIE)
18H30 : CONCERT
• A CUNFRATERNITA SAN MARTINU DI PATRIMONIUM
• BARBARA FURTUNA

Lundi 8 Novembre
ESPACE D'ART CONTEMPORAIN ORENGIA DE GAFFORY
18H30 • MATINATA : LES ATELIERS DE PRATIQUE MUSICALE de l'association "A CAPPELLA"
FORUM "Autour du Partage citoyen"
19H45 : PORTRAITS FILMÉS DE RITA SCAGLIA : "Tranches de vie", Projection en présence de l'auteur
21H00 : CONCERT "Les nouveaux troubadours"
• LIONEL DAMEI son ILLUSTRIO et invités : "Chansons durables".

Mardi 9 Novembre
EGLISE SAN MARTINU
21H00 : CONCERT "Chants du Monde et du Partage"
• JOULUK
• ANDREJ BACHLEDA

Mercredi 10 Novembre
SALLE POLYVALENTE - 14H30 : FILM : "SEVERN LA VOIX DE NOS ENFANTS" DE JEAN PAUL JAUD
SORTIE NATIONALE LE 10 NOVEMBRE "PREX DU PARTAGE CITOYEN 2010"
EGLISE SAN MARTINU
18H30 : UFFIZI DI VIGILIA chanté par A CUNFRATERNITA SAN MARTINU DI PATRIMONIUM
19H45 : U FOCU IN PIAZZA A A CHIESA
21H00 : CONCERT "cantu o l'antifunoriu"
• ENSEMBLE SERAPHICA - la tradition gregarienne polyphonique de Corse

Jeudi 11 Novembre
"FESTA PATRINALE" "FETE PATRIOTALE, DES VIGNERONS ET DU PARTAGE"
EGLISE SAN MARTINU
11H00 • MESSE SOLENNELLE. BENEDICTION DU VIN NOUVEAU ET PROCESSION
12H30 • CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS
13H00 • MISE EN PERCE DU TONNEAU DE LA SAINT MARTIN
16H30 • RETOUR EN PROCESSION ET SALUT AU SAINT SACREMENT




● En plein cœur de Bagdad, dans la cathédrale syrienne catholique, la veille de la Toussaint, un véritable carnage s'est déroulé, à la suite d'une attaque perpétrée par des commandos terroristes se réclamant de la mouvance d'Al-Quaïda qui a revendiqué cette odieuse opération, au cours de laquelle deux prêtres ont été exécutés ainsi qu'une quarantaine de fidèles sans compter les nombreux blessés ! La presse française a signalé ce «fait divers», sans plus !

Il est vrai que les officines laïques françaises ont une conception très sélective quand il s'agit de droits de l'Homme et de leur droit à vivre en paix sur leur terre, dans le respect de la pratique de leur croyance ! Les Chrétiens ne trouvent pas de place dans leur combat ! Comme si l'Eglise, partout dans le monde, ne se révélait pas le vecteur essentiel du respect des gens et de leurs droits comme de leurs devoirs. Ce dramatique événement porte atteinte à la conscience de tout homme à travers le monde ! Il interpelle chacun d'entre nous, sur le respect dû à son prochain. Et dans ce domaine qui peut nier la puissance de la philosophie chrétienne à réveiller les consciences sur la nécessité de vouloir bâtir partout, une société de respect et de tolérance !

Aussi, j'en appelle à tous les hommes libres ainsi qu'aux autorités publiques de notre pays, à ne pas oublier ces communautés persécutées sur leur sol et que s'organisent autour d'eux un vaste élan de solidarité pour leur apporter le moyen d'un réel réconfort dans les malheurs qui les frappent dans leur esprit, dans leur cœur, dans leurs biens, et dans leur chair. Leur douleur, leurs angoisses, leur désarroi sont aussi les nôtres.

● Halloween ! Quelle tristesse de voir dans nos rues, sur nos places publiques, s'organiser des « mascarades » prenant en otage une population qu'elle travestit avec le plus grand mauvais goût en sorciers et autres scénarios «détachés»

Une manifestation où le mauvais goût s'étale avec insolence, avec la volonté bien affirmée de plagier «les Américains», comme si le «must» de la culture venait de là-bas ! A moins que l'objectif fondamental recherché ne soit celui de détourner mieux, les esprits que représente la fête de la Toussaint, qui leur fournit, pourtant, un jour férié ! Une entreprise de plus, visant à repousser plus loin, l'influence de la religion dans le cœur des plus jeunes, pour mieux construire cette société où le corporatisme, le communautarisme et le chacun pour soi deviennent la loi et l'unique horizon !



DIRECTION – ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.laurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE – EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associi di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773
IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth – Lieu-dit Pastoreccia 20400 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Fondé en 1951 par Louis RIONI – Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI – Dépôt légal à date de parution.

Bastia

Le samedi 6 novembre 2010, à 16h00, la Grande Salle du **Couvent Saint-Antoine** accueillera une Causerie, animée par monsieur **Jean Chiorboli**, sur l'origine des noms de famille, avec un aperçu sur les prénoms et les Saints.

Une fin d'année pleine de sur

Brecht, Offenbach, Shakespeare, Flamenco... La programmation de cette fin d'année 2010 offre un choix large et varié destiné à satisfaire un maximum de spectateurs, prêts à terminer l'année en beauté. Passage en revue des spectacles à l'affiche jusqu'à la fin décembre !

L'an dernier, plus de quinze mille personnes ont pu profiter des spectacles présentés au **théâtre de Bastia**. Un succès populaire qui ravit le Maire de la ville, **Emile Zuccarelli**, et qu'il voudrait bien réitérer cette saison : «*Mon équipe municipale a préparé un programme comportant plus d'une vingtaine de rendez-vous pour petits et grands. C'est ainsi que, pour cette saison, le théâtre de Bastia propose une programmation éclectique mettant plus particulièrement à l'honneur les voix. Opéra, opérette, musique classique, musique de tous les temps et humour défilent sur la scène de notre unique théâtre à l'italienne de Corse. Quant aux danses du monde, elles auront leur place à travers le flamenco et un Festival de danse contemporaine*». Un programme que **François-Xavier Riolacci**, adjoint au maire délégué aux affaires Culturelles, et **Jacques Garbay**, directeur des affaires culturelles, sont fiers de présenter, malgré quelques contre-temps techniques : «*Lors de la présentation de la saison précédente nous avons cru pouvoir annoncer la rénovation de la grande salle pour cette rentrée. La volonté était affirmée, les crédits votés, mais, hélas, les délais d'instruction administrative et technique ont été plus longs que prévu. Aussi, pour ne pas compromettre les manifestations du dernier trimestre 2010, nous avons, à contrecœur, repoussé ces travaux d'une année. Gageons que ce retard sera mis à profit pour un résultat meilleur !*». De légers retards qui n'entament en rien la motivation des deux hommes afin de proposer une saison qui réserve «*une avalanche d'émotions, de rencontres, de découvertes, de surprises, d'enchantement*».

Du 7 au 14 novembre, la scène du théâtre va ravir les mélomanes bastiais avec les **rencontres musicales de méditerranée**. L'occasion de partager de grands moments d'émotion et de fraternité entre les interprètes issus des grands **Conservatoires d'Etat** ou **Académies nationales Supérieures de musique** du pourtour méditerranéen et l'ensemble des publics insulaires.



CHANGEMENT DE STYLE LE 19 NOVEMBRE, avec le théâtre de Bertolt Brecht et la représentation de sa pièce «*Baal*». Ce personnage Baal a été créé par le jeune Brecht pour répondre au chaos provoqué par la première guerre mondiale. Le personnage, asocial, a cette lucidité ensoleillée décrite par **Pasolini**, conscient que la vie peut se regarder comme «*une incroyable possession qui nous échappe*». La distribution comprend 7 comédiens, et chacun joue plusieurs rôles. Pour **François Orsoni**, le metteur en scène, il s'agit «*d'un théâtre intime, pudique, spectaculaire et heureux*».



Renseignements et réservation :

Théâtre de Bastia

Tél. : 04 95 34 98 00-Fax : 04 95 34 98 09

E-mail : theatre@ville-bastia.fr

Site Internet : www.bastia.fr

Du 22 au 27 novembre, la vingt-huitième édition du **Festival du Film et des Arts Méditerranéens** investira le théâtre. Cette année, **Arte Mare** se joue la comédie : comédie de mœurs, de caractère, farce, comedia dell'arte, vaudeville, boulevard, comédie sophistiquée, burlesque, comédie musicale... Une sélection décapante, avec une carte blanche donnée à **Pierre Salvadori** !

prises au théâtre de Bastia !

LES 3 ET 4 DÉCEMBRE, place à l'association **Arte Flamenco** qui fête ses dix ans. L'occasion d'inviter de nombreux artistes de la scène flamenca, comme le cinéaste **Dominique Abel** ou le cantador gitan, **Luis de Almeria**... Du cinéma, de la danse, des expositions : tout est pensé afin de permettre à tous les passionnés ou simples curieux de partager des moments d'intense émotion !

LES 16 ET 17 DÉCEMBRE, c'est une libre adaptation du film de **François Ozon**, «**8 femmes**», qui sera présentée. Rien n'a changé, toujours la même maison bourgeoise, toujours la même famille faussement lisse... Toujours la même trame : un meurtre se produit à l'intérieur de cette maison, les 8 femmes présentes ont toutes un lien avec la victime et toutes ont un motif de meurtre... Un suspens haletant porté par huit comédiennes insulaires de talent !

Le mois de décembre sera résolument placé sous le signe du théâtre

LE 11 DÉCEMBRE, place au théâtre baroque avec «**La nuit des rois**», la pièce de **William Shakespeare** dans dans laquelle deux jeunes comédiens parmi les plus talentueux de leur génération (**Sara Giraudeau** et **Arié Emaleh**) se donnent la réplique. L'intrigue se déroule en **Illyrie** où règne le **duc Orsino**, amoureux de la belle et riche **comtesse Olivia**... Œuvre baroque par excellence, cette pièce est un fin mélange de genres : farce, comédie, féerie et drame.



LE 22 DÉCEMBRE, le théâtre va se mettre à l'heure de «**La vie parisienne**» de **Jacques Offenbach**. Quel meilleur spectacle pour finir l'année en beauté qu'une opérette d'**Offenbach** ! Treize artistes époustoufflants de virtuosité, en même temps comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs, se mettent au service de la folle gaieté d'**Offenbach**.

Une programmation de fin d'année pleine de surprises et de découvertes qui annonce une année 2011 encore plus riche et éclectique !
À suivre, donc.



© photo Sébastien Delnue

SOS RAMONAGE

ANALYSE DES INSTALLATIONS GAZ - CONTRÔLE VIDÉO DES CONDUITS -
ESSAI À LA FUMÉE DES CONDUITS

— DEPUIS 1971 —

DOMINIQUE CRISTIANI

06 03 29 66 18

MAÎTRE ARTISAN - TECHNICIEN EXPERT - SPÉCIALISTE DE LA RÉGLEMENTATION GAZ - RAMONEUR PROFESSIONNEL DIPLÔMÉ ET QUALIFIÉ



SOLARO - VENTISERI - SARI - SOLENZARA : Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies intercommunales de commémoration de l'armistice de 1918 se dérouleront dans les lieux et aux horaires suivants :

Sari village, à 10 heures, dépôt de gerbe, minutes de silence, allocutions.

Solenzara, à 10 heures 30, office religieux ; à 11 heures 15, cérémonie au monument aux morts, accueil des autorités et du piquet d'honneur, salut au drapeau, dépôt de gerbe, minutes de silence, allocutions, remise des diplômes de la reconnaissance de la nation aux anciens combattants de la guerre de 14/18 ; à 11 heures 45, apéritif offert par la municipalité.

SARI-SOLENZARA : Inscription à la foire de Noël

La foire de Noël au village se déroulera les 4 et 5 décembre prochain. L'association **Serata in Paese** demande aux personnes qui souhaitent obtenir un stand de s'inscrire dès à présent sur les listes, les places étant en effet limitées et classées par ordre d'arrivée. Merci de contacter **Françoise** au **06 12 64 43 73**.



PRUNELLI DI FIUM'ORBÙ : Commémoration du 11 novembre



Les autorités du village et le président des anciens combattants vous informent que la cérémonie du 11 novembre se déroulera selon le programme suivant : un office religieux sera célébré à Prunelli village à 10 heures 30 par l'abbé **Renucci**. Une gerbe sera, à l'issue de la cérémonie, déposée au monument aux morts. Un apéritif sera enfin offert par

la municipalité à la salle des fêtes.

LUNGHIGNANO : Vide-grenier

Pour la caisse d'I **Zitellucci di u Montegrossu** sera organisé, par l'association des parents d'élèves, un grand-vidé grenier le dimanche 7 novembre. Vous avez rendez-vous sur la place de l'église à partir de 9 heures. Le prix par stand pour les exposants est fixé à 5 euros. Les ventes du stand de l'association ainsi que les inscriptions seront versées sur le compte bancaire de l'association. Vous pouvez faire des dons d'objets qui seront revendus à ce profit.



AGHIONE : Ramassage des encombrants

Les monstres ménagers seront ramassés au cours d'une tournée qui sera organisée sur la commune le mardi 9 novembre. Pour faciliter la mise en œuvre de ce ramassage, il est demandé aux habitants de la commune souhaitant profiter de ce service de s'inscrire à la mairie. Le camion passera de bonne heure au point de ramassage habituel. Les encombrants devront être déposés le lundi soir ou de très bonne heure le mardi matin.

CALACUCCIA ET VILLAGES DU NIOLU :

Journée du 11 novembre

Devant les monuments aux morts de chaque commune ci-après se déroulera une cérémonie pour commémorer le 11 novembre aux lieux et horaires suivants : **Calacuccia** à 9 heures, **Corcia** à 9 heures 30, **Lozzi** à 10 heures 15, **Poggio di Lozzi** à 10 heures 30, **Calasima** à 11 heures 15, **Albertacce** à 11 heures 30, **Casamaccioli** à 12 heures.



PONTE-LECCIA : Vide-grenier et marché local

L'association **Ghjuventù Caccia Rustinu** organise le dimanche 7 novembre un vide-grenier et un marché local sur la place de la mairie, de 10 heures à 17 heures. Un pourcentage de la recette sera reversé à **Ange-Paul**. Renseignements et réservation au **06 42 95 76 99**.

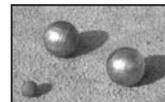
PERI : Cours et initiation à la sculpture

Des cours pour apprendre l'art de la sculpture sont organisés par l'atelier **Mapao**. Les débutants sont les bienvenus. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez **Marie-Line Monferrini** au **06 75 02 51 40**.



SOTTA : Association de pétanque

Une association de pétanque est en train de voir le jour. Elle rayonnera sur tout le canton de **Figari** sous la dénomination suivante : «**La boule de l'Omu di Cagna**». Les personnes résidant sur les communes de **Monaccia d'Aullène**, **Pianottoli-Caldarello**, **Figari** et **Sotta**, et intéressées par des rencontres peuvent se renseigner au **06 11 19 49 08**.



PIETROSELLA : Vide-grenier

Le vide-grenier de **L'Isola**, prévu le 24 octobre, a été reporté au 14 novembre. Plus d'informations au **06 73 21 25 38** à partir du 8 novembre. Les places seront attribuées du 8 au 12 novembre de 10 heures à 12 heures à la mairie. Aucune permanence n'est prévue le 11 novembre.



CORSCIA : Divagation animale sur la commune

Il est demandé une nouvelle fois aux éleveurs de ne pas laisser divaguer leurs animaux (bovins et équidés) sur la commune. A compter du 10 novembre les contrevenants pourront voir leur convention pluriannuelle annulée définitivement.



PINARELLO : Stage de tango

Le samedi 6 novembre à partir de 14 heures 30, vous pourrez assister à un stage de tango argentin et **Milonga** dirigé par **Jo Pinna** à la **Strada** à **Pinarellu**. Le soir même est prévu un repas dansant latino et tango. **Contact : 06 25 28 66 34**.



ALANDU : Eau potable

Les résultats de l'analyse de l'eau du village effectuée le 18 octobre sont parvenus à la mairie le 25 octobre. Il ressort de cet examen que l'eau, conformément aux paramètres mesurés, est déclarée potable.



GHISONACCIA : Aumônerie

La rencontre d'aumônerie qui devait avoir lieu le premier mardi du mois est reportée au 9 novembre. La présence de tous les jeunes est indispensable pour l'établissement d'un calendrier de rencontres et d'activités, comme le Téléthon.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

L'alternance ou la réussite au bout du chemin



Poignée de main souriante, évocatrice d'une expérience professionnalisante réussie entre Céline Pietrera, diplômée d'un bac+5 en alternance, et son employeur Fabien Arrighi, directeur de l'association A Rinascita-CPIE Corte-Centre Corse.

Pour l'Informateur Corse Nouvelle, Céline Pietrera partage ses expériences d'étudiante et de professionnelle, sous le signe de la formation en alternance. Une voie qu'elle a choisie d'emprunter avec autant de passion que de dynamisme... Petit clin d'œil.

Céline Pietrera, 28 ans, a un parcours universitaire pour le moins atypique. Titulaire d'une maîtrise en biologie, la jeune femme, originaire du village de **Castifao**, s'orientait à la base vers le métier de l'enseignement : « J'envisageais de présenter ma candidature au concours du CAPES », explique-t-elle. « Mais j'ai fini par faire le choix de l'alternance, à travers le Master Sciences du Management spécialité

Administration des Entreprises de l'Université di Corsica, qui m'a permis d'acquérir une double compétence ».

Ainsi s'est-elle laissée prendre au jeu. Du profil de scientifique à celui de gestionnaire, elle a notamment pu prendre le pouls de secteurs d'activités tels que le marketing, le commerce ou encore la finance, en tissant un véritable réseau relationnel avec plusieurs responsables socio-professionnels de l'île. « Cette formation s'est révélée enrichissante à plus d'un titre, dans le sens où mon emploi du temps était partagé entre l'Institut d'Administration des Entreprises et l'association A Rinascita labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Corte-Centre Corse. De ce fait, la possibilité m'a été offerte de mettre en application la théorie assimilée durant les heures de cours et ce, directement au sein de ma structure d'accueil, au contact des réalités du terrain... ».

Et d'ajouter : « Le principe de l'alternance m'a réellement séduite. Sachant également que je disposais d'un contrat de profession-

nalisation, et donc d'une rémunération à hauteur d'environ 1 000 euros/mois. Ce qui n'est pas négligeable quand on est étudiante ».

Au final, **Céline** a décroché son diplôme aussi brillamment que la proposition d'embauche faite par **Fabien Arrighi**, directeur d'**A Rinascita-CPIE** et tuteur en entreprise. Selon ce dernier, « Le dispositif de formation en alternance qu'administre et développe le CFA Univ en région Corse vaut vraiment le détour. Surtout lorsque l'employeur souhaite recruter une ressource humaine à un poste bien défini, en recherchant une opérationnalité immédiate. Ce fut le cas pour notre structure et l'expérience a été plus que concluante. En l'espace d'une année, Céline a eu l'occasion de se familiariser avec l'équipe de salariés, les méthodes de travail, le réseau de partenaires et le fonctionnement interne de l'association. Elle a relevé le défi et est parfaitement en phase avec la fonction de coordinatrice pédagogique qu'elle occupe désormais à titre totalement professionnel. Après y avoir fait ses armes... ».

Les «7 Métiers de mon territoire» passent au vert durablement



Le vendredi 19 novembre 2010, la Ville d'Ajaccio accueillera au Palais des Congrès de 9h à 19h la 5^{ème} édition du salon des «7 métiers de mon territoire».

Après le succès de l'opération 2009, la manifestation de cette année arborera de nouveau un beau pavillon vert. En reconduisant la thématique du développement durable, le **salon des 7 métiers 2010** s'inscrit totalement dans la dynamique nationale : en effet, rappelons que la **Corse** a été retenue parmi les 5 régions expérimentales dans la création de métiers et d'emplois liés à «l'économie verte».

Cette manifestation, à l'initiative de la Ville et soutenue par le **Fonds Social Européen**, s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux lycéens et à leurs familles, aux étudiants en quête d'une orientation professionnelle et aux entreprises.

L'événement a plus particulièrement pour objectifs de permettre des rencontres et échanges sur les enjeux du développement durable entre acteurs du monde professionnel, de susciter des vocations, de faire connaître des métiers nouveaux, de transmettre des valeurs et combattre les idées reçues... Pour l'occasion, ce sont plus de 40 exposants qui se sont donné rendez-vous au **Palais des Congrès d'Ajaccio**. Ils accueilleront avec plaisir les visiteurs pour partager leur passion et répondre à leurs questions.

Les évolutions technologiques, souvent difficiles d'accès pour le grand public, seront décryptées dans un premier espace «Technologies» qui mènera ensuite le public aux espaces «Métiers» et «Formation-Orientation». Tables rondes, séquences interactives, démonstrations et quizz sur le développement durable viendront animer la journée. Plusieurs conférences conduites par des professionnels apporteront également un éclairage plus précis sur le marché de la croissance verte.

UNIVERSITÀ

Ouverture de la campagne nationale de recrutement des assistants linguistiques

La campagne de recrutement des assistants linguistiques pour l'année 2011/2012 est lancée. Ce programme s'adresse en priorité aux étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement. Toutes les filières sont concernées (et non pas uniquement celles de langues). Il faut être titulaire au minimum d'une L2 lors du dépôt de dossier.

La mission d'un assistant linguistique consiste à assister un enseignant d'établissement scolaire en langue française dans un des pays participant au programme (**Allemagne, Autriche, Suisse, Angleterre, Pays de Galles, Irlande du Nord, Ecosse, Argentine, Colombie, Equateur, Espagne, Mexique, Pérou, Venezuela, Etats-Unis, Australie, Canada, République d'Irlande, Nouvelle Zélande, Italie, Pays Bas, Portugal**).

Les étudiants intéressés doivent contacter **Mme Casoni, Mme Baldacci** ou **Mme Cardinet-Antona**. Pour tout renseignement complémentaire, contactez **Céline Ferrandi** du Bureau des Relations Internationales, Campus Mariani, **Tél : 04.95.45.06.46 ; international@univ-corse.fr**



Sartène

Marine Stouvenel, élève au Lycée Georges Clemenceau, lauréate du Prix académique de l'Éducation

Michel Barat, recteur de l'Académie de Corse, a décerné le **prix académique de l'Éducation 2010**, à **Marine Stouvenel**, élève en terminale scientifique, le mercredi 3 novembre à 11h00, au **Lycée George Clemenceau de Sartène**, en présence de personnalités régionales....

Fondé il y a 30 ans par l'Académie des Sports et placé sous le patronage du **Ministre de l'Éducation Nationale**, ce prix récompense annuellement, une ou un élève de première de lycée ou de lycée professionnel, de brevet de technicien, de brevet d'études professionnelles ou de certificat d'études Professionnelles, qui, au-delà de ses performances scolaires et sportives, a mis ses capacités d'initiative et d'engagement personnel au service de sa collectivité.

Plus qu'une distinction honorant les qualités personnelles d'individualités, le prix de l'éducation a aussi une valeur d'exemple et d'entraînement pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Le Jury académique était composé du Président (le recteur **Michel Barat**), de l'Inspecteur d'Académie de Corse du Sud, **Lionel Tarlet**, de l'Inspecteur d'Académie de Haute-Corse, **Michel Rouquette**, de l'Inspecteur d'Académie Inspecteur Pédagogique Régional (IA IPR) d'EPS, **Alain Costantini**, de la Proviseure Vie Scolaire, **Laurence Gomez**, du conseiller académique d'information et d'orientation **Pierre Desbiolles**, du Directeur régional de la Jeunesse et sport **A. Dabek**, du directeur régional de l'Union Nationale des Services et Sport, **André Giudicelli**, d'un représentant de la **CTC**, et d'une personnalité sportive de la région, désignée par l'Académie des Sports. Le prix attribué par L'Académie des Sports, est constitué d'un chèque de 1000 euros qui permettra au lauréat d'effectuer un voyage européen de son choix. Ce voyage sera relaté par le lauréat sous



forme de compte rendu et commenté aux élèves et aux membres de son établissement selon les modalités les plus appropriées.

La lauréate :

Marine STOUVENEL est actuellement élève de terminale scientifique au **Lycée Clemenceau de Sartène**.

Elle a eu, l'année dernière, le **Prix académique de l'Éducation 2010**. Ses qualités scolaires, sportives, artistiques et plus essentiellement humaines ont justifié l'obtention d'une telle distinction.

Marc Leccia, Proviseur du Lycée de **Sartène**, et l'ensemble des professeurs qui ont accompagné le parcours de **Marine** depuis plusieurs années, confortent le choix du jury : *«Marine est dotée d'un sens développé de la responsabilité individuelle et collective, c'est un élément fédérateur, moteur dans sa classe et dans l'établissement, elle met ses qualités humaines au service du groupe»*.

Elle est engagée dans diverses activités citoyennes : déléguée de classe, représentante au CVL et à la commission de fonds social, elle participe également à des activités de solidarité internationale.

Sportive accomplie, elle pratique plusieurs sports dans lesquels elle a obtenu un palmarès impressionnant. *«Jeune officiel UNSS»* en tant qu'arbitre de handball, **Marine** sait faire partager son enthousiasme, sa persévérance et son état d'esprit exemplaire.

Grâce à l'équilibre harmonieux obtenu entre des études réussies, la pratique intensive d'activités physiques et sportives et un engagement fort au sein et à l'extérieur de l'établissement, **Marine** témoigne de la réussite de notre système éducatif et redonne toute sa noblesse au beau mot *«éducation»*.

Agenda presse

VENDREDI 5 NOVEMBRE : à 11h00, conférence de presse sur l'organisation du **Téléthon à Bastia** en présence de tous les partenaires. Salle de réunion : cinquième étage de l'**Hôtel de Ville**.

MARDI 9 NOVEMBRE : à 17h30 **Conseil municipal** à l'**Hôtel de Ville de Bastia**.

DU MARDI 9 NOVEMBRE AU 11 NOVEMBRE : de 9h à 17h00, **Agir ensemble contre l'insécurité routière**.

Les accidents de la route sont la 1^{ère} cause de mortalité chez les 12-25 ans. Face à ce dramatique constat, la **Fondation de la Route**, fondation d'entreprise **MGET**, a conçu l'opération *«Urgence – Jeunes»* pour la prévention de l'insécurité routière.

Rendez-vous est donné aux lycéens de **Bastia** du 09 au 10 novembre 2010 afin de les sensibiliser aux risques routiers mais aussi aux bons comportements à adopter en tant qu'usagers de la route.

La manifestation sera également ouverte au grand public, jeudi 11 novembre 2010, sur la **Place Saint Nicolas**, à **Bastia**.



Bastia

Commémoration du 92^{ème} anniversaire de l'Armistice

Programme des **Bémonies du Jeudi 11 novembre 2010**, à partir de 8h30 avec la **Cérémonie du Souvenir en Mer** et à 10h10, sur la **Place Saint Nicolas**, la **Cérémonie au Monument aux Morts**.

Le jeudi 11 novembre 2010 aura lieu la vente traditionnelle du **Bleuet de France** sur la voie publique.

Tous les bâtiments publics seront pavés aux couleurs nationales.

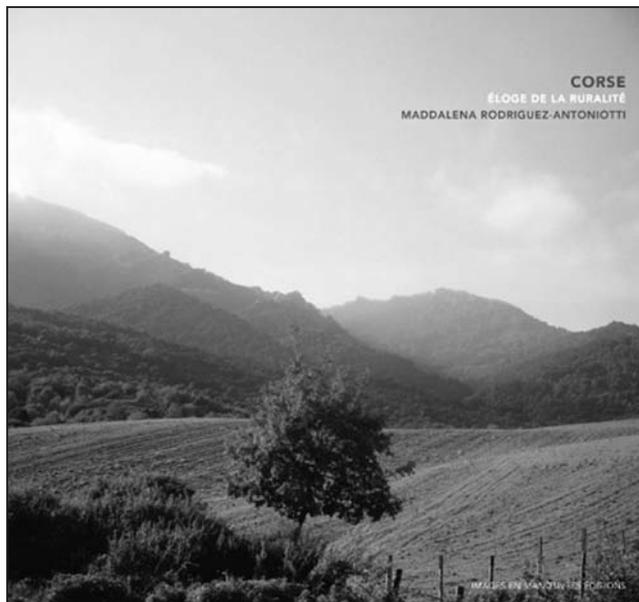
À 18h30 : Apéritif donné à l'occasion des *«jeunesses musicales de Méditerranée»*, péristyle du théâtre municipal.

Un autre regard sur la Corse...

Si l'on est plutôt habitué à voir le littoral de notre île photographié sous tous les angles, il est peu fréquent de voir le monde rural dans la ligne de mire des photographes. C'est, désormais, chose faite avec l'exposition «Corse, éloge de la ruralité» qui se tient jusqu'au 3 décembre prochain au Centre Culturel Una Volta en partenariat avec le Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP).

Ce dernier mène depuis 1994 un programme de commandes publiques et régionales favorisant les échanges artistiques et participant d'une mise en valeur de l'île. C'est donc tout naturellement qu'il a choisi de mettre en valeur le travail de **Maddalena Rodriguez-Antoniotti**. La photographe a en effet pris le parti de sortir des sentiers balisés pour mettre en lumière le monde rural insulaire: «En décidant de parcourir les routes secondaires de l'intérieur de notre île (en excluant, par conséquent, le littoral et la haute montagne), il était question de (re)découvrir le territoire dans l'ordinaire du paysage. Loin de la fabrique d'images de rêve souvent fardées de couleurs violentes et surréelles, il s'agissait de témoigner de ce lieu hybride façonné par l'homme et qui donne pourtant l'impression de ne pas avoir bougé depuis des siècles ; d'approcher l'espace comme une scène pour les êtres humains et non pas simplement comme objet de contemplation». Un travail qui a retenu l'attention de la maison d'édition «*Images en manœuvre éditions*» qui a choisi de réunir ces photographies dans un très bel ouvrage paru en librairie le 4 novembre dernier.

Tous les clichés présentés ont été réalisés avec «un vieil appareil, léger et sans prétention : un Voigtlander de type Reflex 6 x 6, datant de 1938, que m'avait affectueusement légué un cousin du Niolu. Un «*arte povera*» de la photographie à contre-courant de toute performance technique. Des variations photographiques proches, en définitive, de la pratique des voyageurs du XIX^e siècle et du début du XX^e». Une comparaison que n'a pas manqué de faire également le **CMP**. C'est la raison pour laquelle une autre exposition est présentée en parallèle : «**Voyage en Corse, avril 1931**». Les vues présentées retracent un parcours en **Corse** et s'inscrivent dans la découverte de paysages, de villes et de villages accessibles par la route. Initialement, ces photographies étaient la marque de souvenirs de voyages voués certainement à finir dans un album. Aujourd'hui elles représentent, sans nostalgie, le témoignage d'une époque révolue qui nous invite toujours au voyage. Un double regard sur une **Corse** d'hier et d'aujourd'hui, authentique, sans fioriture, forte... A ne pas manquer !



Sud stremu, piaghja di Figari



Rughjone di Sarte, vicinu a Serraja

«Corse, éloge de la ruralité»
de Maddalena Rodriguez-Antoniotti

«Voyage en Corse, avril 1931»
Regard sur la photographie anonyme
Du 28/10 au 03/12/2010 au

Centre Culturel UNA VOLTA
Arcades du Théâtre, rue César Cam-
pinchi - 20200 BASTIA

Plus d'infos sur le site
www.cmp-corsica.com



Piaghja d'Aleria

03

CASA

Société Civile au capital de 1000 euros
Siège social : Casanova di Venaco
Lieu-dit Valdo - 20250 Corte

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Corte du 7 septembre 2010, enregistré à la recette des impôts de BASTIA, le 26 octobre 2010, bordereau 2010/1 126, Case n°2, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : CASA
Siège social : CASANOVA DI VENA-CO - LIEU DIT VALDO, 20250 CORTE

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location nue ou en meublé de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la Société : 60 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur FONDAROLI Stéphane demeurant Route de ST PANCRACE - 20250 CORTE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La Gérance,

32

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Calvi du 25 octobre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : MB IMMOBILIER

Siège social : Calvi (Corse), 1, Résidence du Golf, La Pinède

Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel

Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1000 euros

Gérance : Monsieur Marck Bodin, demeurant à Calvi (Corse), Résidence Saint Philippe, Avenue Christophe Colomb,

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis, Le gérant.

33

Direct Import

Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 10.000.00 euros
Siège social : Les Moulins Blancs - Bât. B
Rue Nicolas Peraldi - 20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 02 novembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Direct Import,
Forme sociale : Société par action simplifiée unipersonnelle,

Siège social : Les Moulins Blancs - Bât. B - Rue Nicolas Peraldi - 20090 Ajaccio,

Objet social : Tant en France qu'à l'étranger et tant pour son compte que pour le compte de tiers

- Achat, vente ou location de produits manufacturés et de produits agricoles,

- Prise de contrats de mandat ou courtage sur des opérations d'importation, d'exportation ou d'échanges internationaux,

- Supervision d'opérations de dédouanement,

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros,

Président : Monsieur PEDINIELLI François, Etienne, Pierre, demeurant Les Moulins Blancs - Bât. B - Rue Nicolas Peraldi - 20090 Ajaccio,

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Le Président,

16

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17 octobre 2010, il a été constitué une société :

Dénomination sociale : IP

Siège social : 6 av, Maréchal Sébastiani, 20200 Bastia

Forme : SARL

Capital : 8000 euros

Objet social : Petite restauration, fabrication de desserts glacés, vente produits locaux, vente de matériel informatique électronique, alarme video électronique marine radio communication, fabrication de pieces composites accastillage travaux publics

Gérance : Monsieur Cuyala JEAN-ETIENNE, Campodata Plaine d'Oletta, 20217 Saint-Florent

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

44

ORIZONTE COMMUNICATION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 Euros
Siège social : Hameau de Chigliacci
20221 SANT'ANDREA DI COTONE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 25 Octobre 2010 à Sant'Andrea di Cotone, qui sera enregistré à la recette des impôts de Bastia, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SARL ORIZONTE COMMUNICATION

SIEGE : SANT'ANDREA DI COTONE (20221), Hameau de Chigliacci

OBJET : La création, la réalisation et la vente de tous travaux d'impression sur papier & textile, la création de maquettes & logos, la vente d'objets publicitaires personnalisés & cadeaux d'entreprises,

la gestion évènementiel, la vente d'insertions publicitaires sur tous supports

CAPITAL : 2000 euros, divisé en 100 parts de 20 euros chacune.

DUREE : 99 ans

GERANCE : Mr DOMARCHI Jean Marc, né 21/11/1972 à Bastia, domicilié à Santa Andria di Cotone, (20221), Hameau de Chigliacci.

Mention sera faite au RCS BASTIA

Pour avis, La gérance.

52

MIABAP

Société Civile au capital de 1200 euros
Siège : Centre Commercial de Ficabrana
20620 Biguglia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 18 octobre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile
Dénomination : MIABAP

Siège : Centre Commercial de Ficabrana, 20620 Biguglia

Objet : Acquisition d'immeubles en vue de leur location

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur James d'Oriano

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales ;

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

15

Constitution SSP à figari en date du 28/10/2010 de la **SCI MELORIA**. **Capital :** 200000 Euros **Siège :** lieu dit ENA - bat A apt 4, 20114 figari. **Durée :** 99 ans. **Gérance** durée indéterminée nommée par A.G.O du 28/10/2010 : Chenoux Stephane, quartier la tour 83340 le luc en provence - **Objet :** Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. **Cessions de parts** sur agrément des associés. **RCS :** Ajaccio

27

Patrick DUPIRE

Avocat
Parc de l'Angevine
152, ch. de l'Aumône-Vieille - 13400 Aubagne

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte SSP en date à Bastia du 18/10/2010, enregistré à SIE de Bastia, le 27/10/2010, Bord. n°2010/1131, case n°7, ext. 2799, il a été constitué une Société Civile de Moyens.

Objet : "Faciliter à chacun de ses associés l'exercice de son activité dans le domaine de la biologie médicale".

Dénomination : S.C.M LOGIQUAL

Siège : Immeuble Santa Maria, Lupino, 20600 Bastia

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

Capital : 1000 euros divisés en 100 parts de 10 euros chacune

Co-gérance : Monsieur Rolland Vialle, demeurant Immeuble Fior di Linu, Pieranera, 20200 Bastia, et Monsieur Jean-Michel Vialle, demeurant Lotissement Pineto, Route de la Lagune, 20620 Biguglia, pour une durée illimitée

Immatriculation : RCS de Bastia

64

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cuttoli, en date du 28 octobre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile
Dénomination : MCC FINANCES

Siège : Cuttoli (Corse), Lieu-dit Canale, Plaine de Cuttoli

Objet : L'acquisition, la gestion des titres de toutes sociétés relevant du statut juridique et fiscal des sociétés de capitaux, de droit français ou étranger, l'étude, la création, la direction, l'organisation, le contrôle, le financement de toutes affaires ou entreprises, la participation à la conduite de la politique de ses filiales avec le cas échéant la fourniture, selon les besoins, de services spécifiques à celles-ci ;

L'acquisition de parts de SICAV, et de fonds communs de placement, de parts de sociétés civiles ayant elles même pour objet la gestion d'un portefeuille de titre ;

Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros

Gérance : Mme Marie Claude Chiappe, demeurant à Cuttoli - Mezzavia (Corse), Plaine de Cuttoli, Lieu-dit Canale

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio

Pour avis, Le gérant.

La SCP MORELLI MAUREL et Associés

Avocats
Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 DECEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

Corse du Sud, Commune de CONCA, au Village, Quartier "Saparello", dans le bâtiment en copropriété installé sur D 820 (70ca), (copropriété de 4 lots sur sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage), les lots 3 et 4, désormais réunis.

Soit le 1er étage et le grenier, aménagés en duplex.

Entrée par escalier et terrasse en façade - Grande pièce en façade avec escalier d'accès à l'étage ; puis cuisine ; puis, à l'arrière, chambre et salle d'eau - W.C.

Au dessus, mansardé = petit salon, petite chambre, salle d'eau - W.C et grande pièce.

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel et Associés», pour consultation).

Mise à prix :50.000,00 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel et Associés », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel et Associés », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 28 octobre 2010,
Pour extrait

La SCP MORELLI MAUREL et Associés

Avocats
Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 DECEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

Corse du Sud, Commune de GROSSETO PRUGNA, Lieu-dit "Porticcio", dans l'ensemble immobilier "Terra Bella I", Village de Terra Bella, **le lot 128** de la copropriété (Bâtiment 77, au 1er étage, appartement type 4/5 - Entrée avec placard, salle de bain, WC indépendant, chambre avec placard, cuisinette, avec meuble incorporé formant séparation avec le séjour, séjour, balcon terrasse). L'ensemble pour 33,91 m² environ (Loi Carrez).

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel et Associés», pour consultation).

Mise à prix :70.000,00 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel et Associés », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel et Associés », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,
Le 28 octobre 2010,
Pour extrait

COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA**INSTITUTION****D'UN DROIT DE PREEMPTION**

Par application des dispositions de l'article L211-1 du Code de l'Urbanisme et lors de sa séance du 05 juin 2010, le Conseil Municipal de la commune de **POGGIO D'OLETTA**, a institué un droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines ainsi que sur les zones d'urbanisation futures délimitées par la carte communale.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU**

MO/2010.008

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes du Nebbiu
Monsieur le Président
Casa Cumuna - 20232 OLETTA
Tél : 04 95 39 01 09 - Fax : 04 95 39 07 59
Courriel : oletta@wanadoo.fr

Objet du marché : Restauration - aménagement d'un « Sentier du Patrimoine »

Lieu d'exécution : Soriu (2B)

Prestations divisées en tranches et lots : oui, avec possibilité de présenter une offre pour une ou plusieurs tranches et un ou plusieurs lots.

Tranche A (ferme) :

Lot 1 : Travaux pierre sèche et ricciata : portions 1 à 2

Tranche B (conditionnelle) :

Lot 2 : Travaux sur sentier portions 3 à 6.

Critères d'attribution :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Note technique et méthodologique (40%) ; Prix (40%) ; Délai (20%)

Procédure : procédure adaptée.

Conditions de délais :

Date limite de réception des candidatures et offres : 25 novembre 2010 à 16h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 Octobre 2010.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et les candidatures / offres doivent être envoyées :

Communauté de Communes du Nebbiu
Monsieur le Président
Casa Cumuna - 20232 OLETTA
Tél : 04 95 39 01 09 - Fax : 04 95 39 07 59

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SANTA MARIA POGGIO

CAPTAGE DE COTONE

2ème insertion,

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n° 2010-253-0005 en date du 10 septembre 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de **SANTA MARIA POGGIO**, avec établissement des périmètres de protection du captage sus visé.

Les pièces du dossier seront déposées en mairie de **SANTA MARIA POGGIO**, pendant 15 jours du **mardi 02 novembre au mardi 16 novembre 2010 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie, ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur qui les joindront aux registres.

Monsieur ZYAD ALAMY, désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

- **Mairie de SANTA MARIA POGGIO**

20221 Santa Maria Poggio

* Mardi 02 novembre 2010 : de 8h30 à 12h

* Lundi 08 novembre 2010 : de 8h30 à 12h

* Mardi 16 novembre 2010 : de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, en mairie de **SANTA MARIA POGGIO**, et au Guichet unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9). Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978, relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à CORTE,
Le 11.10.2010
Le Sous-Préfet de CORTE.

CONSEIL GENERAL

AVIS D'ATTRIBUTION

40, 42, 43 de 2010

1. COLLECTIVITE TERRITORIALE CONTRACTANTE :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
 Rond point du Maréchal Leclerc
 20405 BASTIA Cedex 9 - Tél : 04.95.55.55.55

2. OBJET DU MARCHÉ :

Travaux : Travaux sur la Voirie Départementale - Aménagements ponctuels / Réfection de sections de routes départementales - lots 1,3,4

Nomenclature : CPV 45233140 / 45233142

Marché non couvert par l'AMP

3. PROCEDURE :

Appel d'offres ouvert passé selon les articles 33, 52, 53, 57 à 59 du CMP

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Prix (50%)
2. Délai d'exécution (30%)
2. Valeur technique (20%)

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

N° Marché	Lots et Objets	Titulaires	Date d'attribution du marché	Montant HT
40/2010	Lot n°1 : Subdivision Territoriale de Balagne	Groupement SARL SUSINI/SARL SOCOTRA BTP (20236 Omessa)	22/10/2010	698.875,00 euros
42/2010	Lot n°3 : Subdivision Territoriale du Centre	Groupement SARL LA VIVARIASE/SARL ASTP (20219 Vivario)	22/10/2010	560.579,00 euros
43/2010	Lot n°4 : Subdivision Territoriale du Sud	SARL VALESINI BTP (20230 Talasani)	22/10/2010	775.732,50 euros

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Avis obligatoire à publier
- **Numéro de l'AAPC :** 22 / 2010
- Cet avis a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au JOUE et au BOAMP
- **Nombre d'offres reçues :** Lot 1 : 5 - Lot 3 : 2 - Lot 4 : 3
- **Estimation de l'administration :** Lot 1 : 885000 euros TTC - Lot 3 : 700000 euros TTC - Lot 4 : 860000 euros TTC
- Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Bastia - Villa Montepiano - 20407 Bastia cedex
Tel : 04953288 66 / Fax : 0495323855 - (Délai de recours : deux mois)
- **Date d'envoi du présent avis :** 01/11/2010

Le Président,

COMMUNE DE PERI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de PERI

2 - Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte conformément aux articles 26-II, 28 du code des marchés publics 2009.

3 - Objet du marché :

Fourniture et pose du mécanisme des trois cloches pour le clocher de Péri village. Les prestations concernent la dépose du matériel actuel et la fourniture et l'installation d'un nouveau mécanisme.

4 - Contenu du dossier de candidature :

- Lettre de candidature DC1 (ancien DC4)
- Déclaration du candidat DC2 (ancien DC5) (formulaires disponibles sur le site du minifei.)
- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Capacité professionnelle et technique du candidat (effectif du personnel habilité, liste du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature)
- Présentation d'une liste de prestations de nature similaire effectuées indiquant le montant, la date et le destinataire.

5 - Jugement ties offres :

- Valeur technique 50 % appréciée au regard d'un mémoire technique faisant apparaître les moyens humains et matériels que le candidat mettra en oeuvre pour la réalisation de la prestation.
- Prix : 30%
- Délai : 20%

6 - Réception des offres :

Date limite de réception des offres : 25 Novembre 2010 à 11 heures
Adresse à laquelle elles doivent être transmises : Monsieur le Maire de PERI - Mairie de PERI - 20167 PERI

7 - Dossier de consultation à retirer et renseignements complémentaires :

Mairie de Péri - Tél 04 95 25 63 53 - Fax 04 95 28 74 96

Date d'envoi de l'avis à la publication : 02 Novembre 2010

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(PROCÉDURE ADAPTÉE)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU
 Casa Communa - 20232 Oletta
 Tel : 04 95 39 01 09 - Fax : 04 95 39 07 59

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

non

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

EPIC.

Objet du marché :

Collecte et transport des déchets recyclables

Type de marché :

services

C.P.V. - Objet principal :

Services de collecte de déchets solides urbains 90511100-3

Lieu d'exécution :

Les prestations de service s'étendent à l'ensemble des 10 Communes de la Communauté de Communes du Nebbiu : Poggio d'Oletta, Oletta, Sorio, Pieve, Rapale, Valecalle, Olmeta di Tuda, Santo Pietro di Tenda, San Gavino di Tenda et Murato.

Caractéristiques principales :

Absence de tranche ou de lot

Des variantes seront-elles prises en compte :

non

Durée du marché ou délai d'exécution :

24 mois

Cautionnement et garanties exigés :

absence de retenue de garantie

Modalités de paiement :

Le paiement s'effectue par mandat administratif, le délai global de paiement est fixé à 30 jours ;

Origine des financements :

budget de l'établissement.

Mode de dévolution :

Le marché sera attribué :

- soit à une entreprise avec sous traitants éventuels.
- soit à un groupement d'entreprises

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat. L'ensemble des documents énoncés ci-dessous est à fournir aussi bien par le candidat soumissionnaire que par les co-traitants et les sous-traitants désignés dans son offre.

Situation juridique - références requises :

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (ex délégation de compétence et/ou de signature) ;

- une assurance garantissant les tiers en cas d'accidents ou de dommages causés dans le cadre de l'exécution des prestations ;

- si le candidat est en redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés ;

- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat pour justifier ;

- qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;

- qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;

- qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin no2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;

Capacité économique et financière - références requises :

- la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, au cours des trois derniers exercices ;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales prestations fournies au cours des trois dernières années.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Marché réservé :

non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minife.gov.fr>, thème : marchés publics) ;

- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minife.gov.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du code du travail ;

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60 %

- Montant total du marché : 40 %

Type de procédure :

Marché à procédure adaptée selon art. 28 du CMP

Date limite de réception des offres :

24 novembre 2010, à 16 heures

Délai minimum de validité des offres :

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

2010/007

Renseignements complémentaires :

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

dépôt des offres sous forme papier

Les offres devront être envoyées par pli recommandé avec AR ou remises contre récépissé à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU

Service Marchés - Casa Communa - 20232 Oletta

Tel : 04 95 39 01 09 - Fax : 04 95 39 07 59

Le pouvoir adjudicateur

M. Le Président - Communauté de Communes du Nebbiu

SCP Patrick FOUQUET
Béatrice DOMINICI
Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI
 Notaire Associé
 20200 Ville di Pietrabugno
 Toga, Immeuble Le Napoléon

Acte de Béatrice Dominici, notaire associé à Ville di Pietrabugno, en date du 28 octobre 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia, le 02/11/2010, bordereau 2010/1142, case n°1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE :
Par : Melle Alexandra Antomarchi, commerçante, célibataire majeure, demeurant à Bastia, (20200), Résidence Les Horizons Bleus, Bâtiment A. N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité, née à Bastia (20200), le 29 septembre 1979, de nationalité française.

Au profit de la société dénommée **SANTA LUCIA**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 7500,00 euros, dont le siège social est à 20200 Bastia, 22, rue César Campinchi, identifiée sous le numéro SIREN 499 251 593 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Bastia.

D'un fonds de commerce de Vente de linge de maison, à l'enseigne "CARRE BLANC", en franchise avec la société "CARRE BLANC", sis et exploité à Bastia (20200), 22, rue César Campinchi, pour lequel le CEDANT est identifié au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro SIREN 441 308 392.

Moyennant le prix de Cent Soixante-Dix Mille euros (170.000,00 euros), payé comptant s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour la somme de 162.280 euros ;
 - Au matériel, mobilier pour la somme de 7.720,00 euros ;

Entrée en jouissance au jour de l'acte. Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

Pour insertion,
Me DOMINICI.

TOSCA

SAS au capital de 1000 euros
 Siège : 8, Place de Gaulle
 20000 Ajaccio
 RCS Ajaccio : 518 586 102

Aux termes d'une délibération en date du 7 juin 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
 Le Président.

"CORSE SUD TERRASSEMENTS"

SARL au capital de 1500 euros
 Siège : Carazzi - 20167 Tavaco (Corse)
 523 965 721 RCS Ajaccio

Le 02/11/2010, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle suivante : "CORSE SUD TERRASSEMENTS"
 En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

*** Ancienne mention :**

La dénomination de la société est "CORSE TERRASSEMENTS"

*** Nouvelle mention :**

La dénomination de la société est : "CORSE SUD TERRASSEMENTS"
 Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis,
 La gérance.

SCP RETALI-GENISSIEUX

Avocats Associés - 39, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA

LE 02 DECEMBRE 2010 à 11 HEURES

Dans un ensemble immobilier sis à BASTIA

Résidence Les Terrasses du Fango Quartier Paratoggio cadastré Section AE N° 120 et 298, abritant des locaux professionnels Plus amplement décrits et précisés dans le cahier des conditions de vente

MIS A PRIX :2.000.000 euros

Pour tous renseignements concernant les conditions de la vente s'adresser au cabinet ci-dessus ou au Greffe du tribunal de grande instance de BASTIA Palais de Justice Rond Point Moro Giafferri, service des ventes

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE SANTO PIETRO DI TENDA

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE FERME SOLAIRE POUR UNE PUISSANCE DE 4,875 MWc (PRESENTEE PAR LA S.E.S SUALI (SAS))

La Société de la Ferme Solaire de Suali S.A.S, représentée par M. Ghjuvan'Carlu Simeoni, a déposé une demande de permis de construire pour réaliser une ferme solaire comprenant : des trames de panneaux solaires dont la puissance crête est supérieure à 250 MW, six postes béton préfabriqués et dix postes métalliques préfabriqués.

2ème insertion.

Durée de l'enquête : (arrêté préfectoral n°2010-273-0011 du 30 septembre 2010)

* du Jeudi 4 novembre 2010 au samedi 4 décembre 2010 inclus

Siège de l'enquête et lieu de dépôt du dossier :

* Mairie de SANTO PIETRO DI TENDA

Permanences du Commissaire-Enquêteur : (désigné par décision du Président du Tribunal Administratif de Bastia du 8 juin 2010).

*** Monsieur William PUCCIO**

Sera présent en **Mairie de Santo Pietro di tenda**, pour recevoir les observations du public :

- le jeudi 4 novembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,
- le samedi 13 novembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,
- le samedi 20 novembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,
- le samedi 4 décembre 2010, de 8 heures 30 à 12 heures 30,

Toutes observations relatives à l'enquête publique pourront également lui être adressées par écrit, à la Mairie de SANTO PIETRO DI TENDA.

Toute information concernant le dossier pourra être demandée auprès de M. Ghjuvan'Carlu SIMEONI, représentant la Société de la Ferme Solaire de Suali (SAS), Maison du Parc Technologique, 20601 Bastia Cedex.

A l'expiration de l'enquête, le dossier, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition des personnes intéressées en Mairie de SANTO PIETRO DI TENDA, pendant un an, ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (service de l'environnement et du développement durable), dans les conditions prévues au titre 1er de la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2010, les associés de la SARL MADABOIS, dont le siège social est sis à Bastia (20200), Résidence Les Terrasses de Fontanone, Bt. D, (Siren 500 203 096), ont décidé les résolutions suivantes :

- La modification de la dénomination sociale : Ancienne mention "SARL MADABOIS", nouvelle mention "**SARL MEDEX GROUPE**".

- L'adjonction d'activité d'import export, d'alcools et de sodas, de tous matériaux et produits pour le BTP ainsi que les énergies renouvelables. Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

P.U.I.

DISTRILOC

Société Civile au capital de 100 euros
 Siège : Chez JMSM Hangar Cashprimeurs
 Lieu-dit Bagnasca - Ortale - 20620 Biguglia
 504 435 785 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé : de transférer le siège social du Chez JMSM Hangar Cashprimeurs, Lieu-dit Bagnasca, Ortale, 20620 Biguglia, au **Lieu-dit Dragone, RN 193, 20620 Biguglia**, à compter du 30 septembre 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

Maître Pierre-Yves

FANTAUZZI

Notaire - 20260 Calvi

DECLARATION D'INSAISSABILITE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Yves Fantauzzi, notaire à Calvi le 02 novembre 2010, une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par : Monsieur Joseph Battesti, Artisan, époux de Mme Xavière Colonna, demeurant à Partinello (20147), Curzo. Né à Toulon (83000), le 8 janvier 1952.

Portant sur le bien ci-après désigné : Sur la commune d'OSANI (Corse du Sud), 20147, Lieu-dit Curzo.

Une maison à usage d'habitation élevé d'un étage sur rez-de-chaussée composée :

- Au rez-de-chaussée : une salle à manger, une cuisine ;
 - A l'étage : Trois chambres, et une salle de bains ;

Et petit jardin attenant :

Figurant au cadastre savoir :

Section AD n°294 Lieu-dit Curzo, pour 00ha 02a 54ca.

Ledit bien constituant la résidence principale du requérant.

Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au Bureau des Hypothèques.

Pour insertion, Le Notaire.

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli - 20200 Bastia
 Tél : 04 95 31 69 67
 Fax : 04 95 32 79 15

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 28 octobre 2010, enregistré à Bastia le 02 novembre 2010, Bordereau n°2010/1138, case n°7, la société "ZANZIBAR", SARL au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à Bastia (20200), 2, rue Favalelli, a donné en location-gérance à la "Société d'Exploitation du ZANZIBAR", SARL en formation au capital de 100 euros dont le siège social est à Bastia (20200), 2, rue Favalelli, un fonds de commerce de Restaurant (Grande restauration), Débit de boissons 4° catégorie, exploité à Bastia (20200), 2, rue Favalelli, pour une durée de deux années à compter du 28 octobre 2010.

Pour unique insertion,

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli - 20200 Bastia
 Tél : 04 95 31 69 67
 Fax : 04 95 32 79 15

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 27 octobre 2010, enregistré à Bastia le 02.11.2010, Bordereau n°2010/1138, case n°12, M. et Mme Toussaint César Mariani demeurant à Vescovato (20215) Lotissement Le Dalia, Lot 103, Aghja Rossa, ont cédé la jouissance d'une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de IVème catégorie dite Grance Licence à Mme Karine Vicentini Pittino, épouse Marchini, demeurant à Vescovato (20215), Domaine de Torra Bt. B, pour une durée d'une année à compter du 1er novembre 2010, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction. Toutes les sommes quelconques et charges dues en raison de l'exploitation de cette licence, incomberont à Mme Karine Marchini, M. et Mme Toussaint Mariani ne devant en aucun cas être inquiétés ni recherchés à ce sujet.

Pour unique insertion,

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia du 01/10/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : GIOVANNI DEIANA PATRIMOINE,
Sigle : G.D.P.

Siège social : Chemin d'Acqualonga, Capruficu 20167 MEZZAVIA

Objet social : Gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100.990 euros

Gérance : Mr Giovanni DEIANA, demeurant Chemin d'Acqualonga, Capruficu, 20167 MEZZAVIA

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

AVIS DE DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

Tribunal ayant prononcé le jugement de liquidation : Tribunal de Grande Instance de Bastia

Informations concernant le débiteur : SCEA MARGINE, dont le siège social Lieu-dit Grattonne, est sis à Ghisonaccia, 20240

Avis de dépôt de l'état de collocation des créances admises en l'état de la vente de l'immeuble ci-après désigné : Parcelles de terre sises à Ghisonaccia Section ZB 14/23 ZC 20/22.

L'état de collocation a été déposé au Greffe de la Chambre des redressements judiciaires du Tribunal de Grande Instance de Bastia le 26 octobre 2010.

Les contestations seront recevables dans le délai de trente jour à compter de la date de la publication au BODACC auprès du Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Bastia.

Date d'établissement de l'avis :
26 octobre 2010

L'ARTISAN DU GOUT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7500 euros
Siège social : 57 Rue Fesch
20000 Ajaccio
478 085 574 RCS Ajaccio

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2010, les associés, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention RCS Ajaccio.

Pour avis,

PLANETE HAIR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège : Allée des Carrefours Lot 382
Les Collines - 20260 Biguglia (Corse)
501679492 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2010, il résulte que :

- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le représentant légal.

COMMUNE D'URTACA**AVIS RECTIFICATIF DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE CARTE COMMUNALE**

Le présent avis annule et remplace l'avis publié dans l'édition du 23 octobre 2010 du quotidien "Corse Matin".

Par arrêté Municipal n°13/2010 du 02 novembre 2010 annulant les dispositions de l'arrêté municipal n°12/2010 du 19 octobre 2010, le **Maire d'URTACA**, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale.

A cet effet, **Mme Carole SAVELLI**, Ingénieur, diplômée du Conservatoire National des Arts et Métiers, a été désignée par décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia pour assumer les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Le projet de carte communale sera soumis à l'enquête publique pendant 30 jours consécutifs, du 23 novembre 2010 au 22 décembre 2010 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie d'URTACA, lequel les annexera au Registre.

Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie d'URTACA, le mardi 23 novembre 2010 de 8h30 à 12h, le lundi 06 décembre 2010 de 8h30 à 12h et le lundi 20 décembre 2010 de 8h30 à 12h, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

URTACA, le 02 novembre 2010,
Le Maire, Françoise-Xavière MONTECATTINI.

AVIS DE DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

Tribunal ayant prononcé le jugement de liquidation : Tribunal de Grande Instance de Bastia

Informations concernant le débiteur : SC FIMMO, dont le siège social est Villa l'Argenaise, Plateau d'Alzitone, 20240 Ghisonaccia.

Avis de dépôt de l'état de collocation des créances admises en l'état de la vente de l'immeuble ci-après désigné : Terrain sis à Ghisonaccia, Section BI 397.

L'état de collocation a été déposé au Greffe de la Chambre des redressements judiciaires du Tribunal de Grande Instance de Bastia le 26 octobre 2010.

Les contestations seront recevables dans le délai de trente jour à compter de la date de la publication au BODACC auprès du Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Bastia.

Date d'établissement de l'avis :
26 octobre 2010

VIVIANI É AMICHI

SARL au capital de 60.000 euros
Siège : 4, rue Cambon - 75001 Paris
RCS 512 056 680 RCS Paris

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2010, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège de la société qui était à Paris, 75001, 4, rue Cambon, et qui est désormais à **Tavaco, 20167, Parc d'Activités de la Granova**, et ce, à compter du 28 octobre 2010.

Cette assemblée a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérant : Monsieur Dominique Viviani, demeurant à Ajaccio, 20000, Route des Sanguinaires, "Résidence Barbicaja", Bâtiment D.

En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de Paris, sous le n° 512 056 680 RCS Paris, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Ajaccio désormais compétent à son égard.

Pour avis, La gérance.

BEAUTE ET GOURMANDISE SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 150 euros
Siège : Galerie Napoléon
Résidence Bonaparte - 19, Cours Napoléon
20000 Ajaccio
RCS : 508 737 525 00016

Par décision de l'associé unique du 31 octobre 2010, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation de la société. Les formalités de radiation définitive seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis et mention, le gérant.

lodging france sci

Société Civile Immobilière
Au capital de 86.000 euros
Siège : Résidence de l'Orée du Bois, Bât. B
Avenue Noël Franchini
c/o medit phone - 20090 Ajaccio
499 323 053 RCS Ajaccio

L'AGE du 30/09/2010, a transféré le siège social au **26 rue Georges Sand, 75016 Paris**.

La société sera radiée au RCS Ajaccio.

CANAL ALPHA

SARL en liquidation
Au capital de 3.500 euros
Siège social : Campo Scana,
Chiosaccio - 20230 San Nicolao
RCS Bastia 492 036 850

L'Assemblée Générale réunie le 28/10/2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien BERTOZZI de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 août 2010.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 69 67
Fax : 04 95 32 79 15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 29 octobre 2010, enregistré à Bastia le 02.11.2010, Bordereau n°2010/1138, case n°9, la Société "J.M.S GRIFFES-DEGRIFES" SARL en liquidation, au capital de 51.000 euros, dont le siège est à 113, route de la Corniche, 20200 Santa Maria di Lota, a cédé à la Société "JAM'S", SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est à Bastia (20200), 18, rue César Campinchi, un fonds de commerce de soldes en tous genres, à l'enseigne "SOLDES NA MA NI", sis à Bastia (20200), 18, rue César Campinchi, moyennant le prix de 75.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels exclusivement.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 29 octobre 2010.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître B. LEONELLI, Avocat à Bastia (20200), 40, Boulevard Paoli, où il a été fait à cette fin élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion,
L'Acquéreur.

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2010, Olivier Lagarde, demeurant la Mourotte, 83560 La Verdrière, gérant associé unique de INFILTRA France, EURL d'une durée de 99 ans au capital de 762,24 euros, RCS Marseille 500 838 982, a décidé de transférer son siège social du 59, Avenue André Roussin, Parc d'Activités Saumay, 13016 Marseille, au sis **12, Quai des Martyrs, Immeuble Marevista, BP 122, 20292 Bastia Cedex**, à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société sera radiée du RCS de Marseille, et immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis, la gérance.

CHANGEMENT DE NOM

Melle ABDALLAH (Malika), née le 18 février 1960 à Saint-Etienne (Loire), demeurant Résidence Napoléon, Bâtiment 1, Avenue Joseph Calizzi, à l'Ile-Rousse, (Haute-Corse), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : BARRY.

SCIFETH

Société Civile
Au capital de 360.000 euros
Siège : 23/25 Avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin Bicêtre
498 115 526 RCS Créteil

Suivant procès-verbal en date du 25 octobre 2010, l'assemblée des associés a décidé de transférer le siège social à compter du 25 octobre 2010, à l'adresse suivante : **Villa Tanone, Lieu-dit Pianiccia, 20145 Sari-Solenzara**.

Pour information :
Objet social : la location d'immeuble...
Durée : 99 années jusqu'au 23/05/2106. La société sera immatriculée au Greffe de Ajaccio.

Le Représentant légal,

Email : al@informateurcorse.com

BALAGNE LOCATION COMPETITION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros
Siège social : Route de la Mer
20260 Lumio (Corse)
509 431 011 RCS Bastia

Suivant un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 15 octobre 2010, il résulte que :

L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de vingt-deux mille (22.000) euros.

Il est divisé en mille cent (1100) parts sociales de vingt (20.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 21/10/2010, aux activités suivantes :

- La vente de véhicules neufs et d'occasions.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

* Nouvelle mention :

La société a pour objet : La location, la réparation et l'entretien de tout véhicule terrestre,

- L'organisation et la gestion d'activités sportives pour amateurs et professionnels,

- Toutes activités liées aux sports mécaniques,

- La vente de véhicules neufs et d'occasions,

- Le siège social a été transféré, à compter du 21/10/2010, de LUMIO (Corse) Route de la Mer, à **ZA DE CORBARA, Route d'Algajola, 20256 CORBARA.**

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

* Nouvelle mention :

Le siège social est fixé à ZA DE CORBARA, Route d'Algajola, 20256 CORBARA. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

"SC.E.A DOMAINE DE GROTTAGNELLO"

Société Civile Particulière
Au capital de 7.621,95 euros
Siège : Calvi (20260), Route de l'Aéroport
N° de SIREN : D/389 144 528 - RCS : Bastia

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 11 octobre 2010, enregistrée à Bastia le 26 octobre 2010, bordereau 2010/1126, case n°5, l'assemblée générale ordinaire a nommé :

Monsieur Thierry Sanchez, demeurant à Calvi (20260), en qualité de gérant associé pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Eloy Sanchez.

Pour avis, la gérance.

DISTRICO

Société par actions simplifiée
Au capital de 40.000 euros
Siège : Lieu-dit Bagnasca
Route d'Ortale - 20620 Biguglia
482 737 558 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société par actions simplifiée DISTRICO, a décidé de transférer le siège social Lieu-dit Bagnasca, Route d'Ortale, 20620 Biguglia, au, **Lieu-dit Dragone, RN 193, 20620 Biguglia**, à compter du 30 septembre 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

Antoine ALESSANDRI

Avocat
5, rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04. 95. 32. 07. 80
Fax : 04. 95. 32. 88. 85

CESSION DE DROIT AU BAIL AVEC DISPARITION CORRELATIVE DU FONDS

Suivant acte sous seing privé en date du 27 octobre 2010 enregistré à Bastia le 29.10.2010, n°B 2010/1134, case 6, Madame Jeannine MORACCHINI née le 23 Février 1957 à Bastia (Haute Corse), de nationalité Française, commerçante, activité : brocante, antiquaire, RN 193, 20290 Lucciana, immatriculée au RCS de Bastia sous le N° 397. 972. 118, N° de gestion 1994 A 00302 a cédé à SARL L'EMPREINTE DU TEMPS EN CORSE, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 510. 997. 893, n° de gestion 20097 B 00120 représentée par sa co-gérante Mme Marie Noëlle, Francine MORACCHINI demeurant Résidence Angiolasca, Bâtiment B 4, 20215 Vescovato, le droit au bail portant sur un local de 90 m² dans lequel elle exploite son activité, sis RN 193, 20290 Lucciana, moyennant le paiement de la somme de 25.000 euros.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé et pour toute correspondance au Cabinet de Maître Antoine ALESSANDRI, Avocat, 5, rue César Campinchi, 20200 Bastia.

SARL TETRA SYNERGIE INDUSTRIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7623 Euros
Siège social : Col d'Aspretto Route du Vazio
20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 412 527 996

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la SARL TETRA SYNERGIE INDUSTRIE en date du 15 octobre 2010, et tenue au siège social a décidé la dissolution anticipée de la société SARL TETRA SYNERGIE INDUSTRIE, à compter du 15 octobre 2010 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé : Col d'Aspretto Route du Vazio 20090 AJACCIO.

Elle a nommé aux fonctions de liquidateur Monsieur Joel LUZI demeurant à cet effet Col d'Aspretto Route du Vazio 20090 AJACCIO en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Île de beauté Voyages

SARL au capital de 64029 euros
Siège social : U Centru, route de Bastia,
20137 Porto Vecchio
380 321 984 RCS Ajaccio

L'AGE du 21/10/2010 a décidé de transférer le siège social de la société à **Rocca Rossa Villa La Roseraie, route de Palombaggia, Padule d'Asciajo, 20137 Porto Vecchio**, à compter du 21/10/2010.

Mention au RCS de Ajaccio

"V.N"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : 15, Boulevard Maglioli
20000 Ajaccio (Corse)
RCS Ajaccio : 522 447 721

Suivant un PV d'AGO du 25/10/2010, il résulte que :

Nathalie Campini a démissionné de ses fonctions de gérante et ce avec effet rétroactif au 10 mai 2010, date de la constitution.

Véronique Raymonde Milano, devient donc l'unique gérante de la Société.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis,

Le représentant légal.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **SCI FRACINA**

Siège : Immeuble Espace, Lieu-dit Erhajolo, RN 193, 20600 Bastia

Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur gestion et leur exploitation

Durée : 99 années

Capital : 500 euros

Gérance : Monsieur Yannick Manfredi, demeurant, 10, Résidence Le Casanova, RN 193, à Biguglia (20620)

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de restaurant, bar avec licence IV, sis et exploité Galéria, 20245, sous l'enseigne **A SULANA**, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 338 082 183 consentie par acte sous seing privé en date à Calvi du 22 mars 2010, par : Mme Hery Monique, immatriculée au RCS de Bastia, sous le numéro 338 082 183.

A : SARL Saint Martin, immatriculée au RCS Bordeaux sous le numéro 520 658 059.

Prendra fin d'un commun accord à la date du 31 octobre 2010.

Pour insertion,

Antoine ALESSANDRI

Avocat - 5, rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04. 95. 32. 07. 80
Fax 04. 95. 32. 88. 85

CESSION D'ELEMENTS DE FONDS DE COMMERCE AVEC DISPARITION CORRELATIVE DU FONDS

Suivant acte sous seing privé en date du 27 octobre 2010 enregistré à Bastia le 29.10.2010, B°2010/1134, case 6 Madame Jeannine MORACCHINI née le 23 Février 1957 à Bastia (Haute Corse), de nationalité Française, commerçante, activité : brocante, antiquaire, RN 193, 20290 Lucciana, immatriculée au RCS de Bastia sous le N° 397. 972. 118, N° de gestion 1994 A 00302 a cédé à M. Nicolas, Aurèle, Orso MORACCHINI, né le 27 Décembre 1984 à Bastia (Haute Corse), de nationalité Française, commerçant à l'enseigne «L'Art du Meuble», immatriculé au RCS de Bastia sous le N° 494.525. 330, N° de gestion 2007 A 00044, demeurant Résidence Angiolasca, 20215 Vescovato, les éléments du fonds de commerce, savoir : partie du droit au bail qu'elle détient sur les locaux, d'une superficie de 40 m², le matériel nécessaire à l'exploitation de son fonds, la clientèle attachée au fonds de commerce moyennant le paiement de la somme de 10.000 euros affectée comme suit.

* droit au bail 4.000 euros ;

* matériel 2.000 euros ;

* clientèle 4.000 euros.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège du fonds cédé et pour toute correspondance au Cabinet de Maître Antoine ALESSANDRI, Avocat, 5, rue César Campinchi, 20200 BASTIA.

LA SAUVAGIE

SARL au capital de 458.000 euros
Réduit à 98.000 euros
Siège social : Lieu dit La Sauvagie
20137 PORTO VECCHIO
442900387 RCS Ajaccio

Par une délibération en date du 15/10/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de 360.000 euros, le ramenant ainsi de 458.000 euros à 98.000 euros, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à Quatre Cent Cinquante Huit Mille Euros (458.000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Quatre Vingt Dix Huit Mille Euros (98.000 euros).

La Gérance,

LA SAUVAGIE

SARL au capital de 8.000 euros
Porté à 458.000 euros
Siège social : Lieu dit La Sauvagie
20137 PORTO VECCHIO
RCS Ajaccio 442 900 387

Par décision du 15/10/2010, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 450.000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 8000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 458.000 euros

Pour avis,

La Gérance.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
(C.F. INFOGREFFE 338 885 716 RCS PARIS)

INFOGREFFE

www.infogrefe.fr

L'information légale
sur les entreprises

(Info bilans Etats dendettement...)

3617 infogrefe

PAR TELEPHONE 0 899 70 22 22

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris du 30 septembre 2010, il a été constituée une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EQUATOR CONSTRUCTION

Capital : 10 euros divisé en 10 parts sociales de 1 euro chacune

Siège : Ile de Cavallo, 20169 Bonifacio

Objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente ;

La location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles ou appartements, terrains bâtis ou non bâtis ;

Durée : 99 ans

Transmission des parts : Toutes cessions de parts ne peuvent être réalisées qu'après agrément de la collectivité des associés

Gérant : Monsieur Giuseppe Scibetta, demeurant, à Corso Italia 25/A, Campione d'Italia, (Italie)

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : « **MICRO CONCEPT2B** » au capital de 3000 euros.

Siège social : 18 rue Napoléon - 20200 BASTIA. **Objet :** Vente de Matériel informatique - SAV.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Gérant : Monsieur EL HASSOUNI Aziz demeurant Résidence La Closerie des Chênes - Route Impérial - 20600 Bastia, nommé pour une durée indéterminée.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 octobre 2010, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :

Dénomination : EARL SOLIANA

Capital : 2500 euros divisés en 25 parts sociales d'un montant de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées

Siège : Terrazzaccia, 20270 Aghione,

Objet : La société a pour objet :

- L'exercice d'activités réputées agricoles ;

- Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;

- Prendre à bail des biens ruraux ;

- Vendre les produits de l'exploitation ;

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant : Monsieur Fouilleron Michel

RCS : Bastia

SCEA L'UVA DI PADULELLA

Société Civile d'Exploitation Agricole

Au capital de 1524,49 euros

Siège : Lieu-dit Padulella Bravone

20230 Bravone

RCS 319356739

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2010, il résulte que :

Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS Bastia.

Pour avis,

Département de la Haute-Corse**COMMUNE DE CASTELLARE DI CASINCA****AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****PROCEDURE ADAPTEE ARTICLE 28 DU CMP****1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :**

Mairie de CASTELLARE DI CASINCA
Place Sainte Marguerite - 20213 Castellare di Casinca
Tél : 04 95 36 50 39 - Fax : 04 95 36 42 63

2. Objet de la consultation : Confortement et remise en état d'un ouvrage d'art "Pont ancienne voie ferrée"**3. Procédure :** Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Les travaux seront traités par marché unique à l'entreprise générale

4. Critères d'attribution :

- Prix : 50%
- Qualification : 30%
- Délai : 20%

Conditions de participation à la consultation :**5. Les dossiers sont à retirer à :**

La Mairie de CASTELLARE DI CASINCA
du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h30

6. Date limite de remise des offres :

Vendredi 19 novembre 2010 à 12 heures

7. Adresse de transmission des offres :

Commune de CASTELLARE DI CASINCA
Mairie - Place Sainte Marguerite - 20213 Castellare di Casinca

Le candidat fournira tout document relatif à justifier la capacité technique, financières et les références pour des travaux identiques ou similaires à ceux prévus au marché et les attestations prévues à l'article 45 du CMP.

Les critères de choix sont indiqués au règlement de consultation.

8. Date d'envoi du présent avis à la publication : 3 novembre 2010

Le Maire, E. BETTELANI.

La SCP MORELLI MAUREL et Associés

Avocats

Diamant III - 2, Avenue de Paris - 20000 Ajaccio

ENCHERES PUBLIQUES

Au Palais de Justice d'Ajaccio, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 16 DECEMBRE 2010 A 8 HEURES 30

AJACCIO, en la copropriété "Résidence des Iles - Immeuble Helios", cadastrée CL 423 et 425, **le lot 612**, soit, dans le bâtiment B, escalier 2, un appartement au rez-de-chaussée, type T1, d'environ 30m² (hall d'entrée, salle d'eau, placard, WC, petite cuisine, une pièce principale, une loggia donnant plein sud (vue mer) - Loué (Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux et au procès-verbal dressé par huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. «Morelli Maurel et Associés», pour consultation).

Mise à prix :40.000,00 euros
Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. « Morelli Maurel et Associés », et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Ajaccio.

VISITE PREVUE : LE 26 NOVEMBRE 2010 de 10H00 à 12H00

(sur place soit Bâtiment B - 1er studio à gauche au rez-de-chaussée)

ETANT NOTAMMENT PRECISE :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'Ajaccio.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au Cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel et Associés », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à Ajaccio.

- Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à Ajaccio,

Le 3 novembre 2010,

Pour extrait

"Par AGE en date du 28.10.2010, la collectivité des associés de la SCI SANTU, SCI au capital de 2000 euros, dont le siège social est Le Belvédère, 20145 Sari-Solenzara, inscrite au RCS d'Ajaccio n° D 501.432.538 constate la démission pour raison de santé de son gérant Mme Chantal Cavatorta, nommé en qualité de co-gérants :

- Monsieur Cédric Thiry ;
- Monsieur Maurice-Jean Thiry ;

Ce à compter du 01.11.2010."

"Par AGE en date du 28.10.2010, la collectivité des associés de la SCI LE MAIL, SCI au capital de 1524 euros, dont le siège social est Le Belvédère, 20145 Sari-Solenzara, inscrite au RCS d'Ajaccio n° D 418.493.755 constate la démission pour raison de santé de son gérant Mme Chantal Cavatorta, nommé en qualité de co-gérants :

- Monsieur Cédric Thiry ;
- Monsieur Maurice-Jean Thiry ;

Ce à compter du 01.11.2010."

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sarrola Carcopino du 01/10/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : ESPACE FAMILIAL PATRIMOINE,

Siège social : RN 194, Lieu dit Pan-

chetta 20167 MEZZAVIA,

Objet social : Gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 773.450 euros,

Gérance : Mr Sauveur DEIANA demeurant Villa Rose des Vents, Lotissement Vigna Piana, Coraccieddu 20167 AFA ; Mr Giovanni DEIANA, demeurant Chemin d'Acqualonga, Capruficu 20167 MEZZAVIA,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL d'Architecture dénommée "AF architectures".

Forme : Société à Responsabilité d'architecture

Siège : Résidence Primavera, Immeuble Chiaro di Luna, Bâtiment C, rue des Cactus, Parc Berthault, 20000 Ajaccio

Objet : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace

Durée : 99 années

Capital : 1000 euros,

Gérance : Angeline Faraud, demeurant Résidence Primavera, Immeuble Chiaro di Luna, Bâtiment C, rue des Cactus, Parc Berthault, 20000 Ajaccio, nommée pour une durée indéterminée

Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis,

CANAL ALPHA

SARL au capital de 3.500 euros

Siège social : Campo Scana,

Chiosaccio - 20230 San Nicolao

RCS Bastia 492 036 850

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/10/2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 août 2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Julien BERTOZZI, demeurant Domaine de Soliana 20230 SAN NICOLAO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Chiosaccio, Campo Scana 20230 SAN NICOLAO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

**Maître Marie-Paule
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour
Spécialiste en droit fiscal
32 boulevard Paoli - 20200 BASTIA
Tel : 04. 95. 37. 64. 79 - Fax : 04. 95. 38. 54. 71

L'associé unique de la société « RESTO SENIORS CORSICA », EURL au capital de 7 500 euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 523 225 688, a décidé, le 13 octobre 2010, de transférer son siège social du 15 bis rue César Campinchi, 20200 BASTIA, à l'EHPAD VILLA VERDE, Lieudit Riba, 20167 SARROLA-CARCOPINO. Ce transfert prend effet à compter rétroactivement du 1er juillet 2010. Mention sera faite au RCS de Bastia et d'Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : A MANDRIA
Capital : 1000 euros
Siège : 3, rue Solférino, 20000 Ajaccio
Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérant : Mlle Rinaldi Jeannine Mauricette, 3, rue Solférino, 20000 Ajaccio
Immatriculation : RCS de Ajaccio

L.U.X

SARL au capital de 7500 euros
Siège : 11, Cours Jean Nicoli
20090 Ajaccio
483 145 413 RCS Ajaccio

Aux termes de la décision commune du 01 juillet 2010, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant : M. Lin Lijun, demeurant Résidence Gravona, (Bât. A3), rue des Romarins, 20090 Ajaccio, en remplacement de Mme Theng ép. Char Marie Claude, démissionnaire. Mention au RCS de Ajaccio.

"Par AGE en date du 28.10.2010, la collectivité des associés de la SCI THIRY, SCI au capital de 137.204,12 euros, dont le siège social est Le Belvédère, 20145 Sari-Solenzara, inscrite au RCS d'Ajaccio n° D 325.919.835, constate la démission pour raison de santé de son gérant Mme Chantal Cavatorta, nomme en qualité de co-gérants :
- Monsieur Cédric Thiry ;
- Monsieur Maurice-Jean Thiry ;
Ce à compter du 01.11.2010."

RENOVA PLOMBERIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1500 euros
Ancien siège Social : 44 Allée du Liamone
La Confina - Mezzavia
20167 Ajaccio (Corse du Sud)
485 055 388 RCS Ajaccio

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2010, il résulte que :
- Le siège social a été transféré à compter rétroactivement du 01 août 2009, d'Ajaccio, 44, Allée du Liamone, La Confina, Mezzavia, à, **Ajaccio, Résidence l'Orée du Bois, Bât. A, 20090 (Corse du Sud)**.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis, Le représentant légal.

**L'INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE
TEL : 04 95 32 04 40**

COMMUNE DE POGGIO DI VENACO

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Identification de la personne publique : Commune de Poggio di Vénaco
Personne responsable du marché : Monsieur le Maire de Poggio di Vénaco
Objet du marché : Réalisation, fourniture et pose d'œuvre d'art.
Procédure : Marché passé en procédure adaptée (art 28 cmp)
Critères d'attribution :
I - Valeur technique et artistique, sur présentation d'un mémoire technique : présentation du projet et descriptif de la méthode de travail, maquette ou dessin d'un modèle rémunéré à 20.00€ pour un dessin, 50.00€ pour une maquette, 60.00€ pour dessin et maquette 60%.
II - Prix 30%
III - Délais 10% (délais maximum 30 juin 2011)
Date limite de remise des offres : 15 Décembre 2010
Adresse pour retirer les dossiers de consultation et remettre l'offre : Mairie de Poggio di Vénaco, 20250 Poggio di Vénaco.
Date d'envoi à la consultation : 04 novembre 2010.

COURONNES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 11 rue du Général Leclerc
20137 PORTO VECCHIO
442 829 768 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2010, les associés, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

CHANGEMENT DE NOM

Ange-Paul PANTALACCI, né le 5 août 1957 à Marseille, demeurant Résidence Bertrand J, 20250 Corte, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de "PARIGI".

"Par AGE en date du 28.10.2010, la collectivité des associés de la SCI CLOVIS, SCI au capital de 15.245, euros, dont le siège social est Le Belvédère, 20145 Sari-Solenzara, inscrite au RCS d'Ajaccio n° D 350.730.800 constate la démission pour raison de santé de son gérant Mme Chantal Cavatorta, nomme en qualité de co-gérants :
- Monsieur Cédric Thiry ;
- Monsieur Maurice-Jean Thiry ;
Ce à compter du 01.11.2010."

SCI VIGNA

Par assemblée générale extraordinaire des associés du 27.10.2010.
Les associés de la Société Civile Immobilière VIGNA, au capital de 3658,78 euros, ayant son siège à l'Île-Rousse, 9, rue Napoléon. RCS Bastia : 317 289 932 Constituée le 26.10.1976, par acte de Me Grimaldi et Santoni.
Ayant alors pour gérante : Mme Fredenucci Julie Veuve de M. Raffo, 9, rue Napoléon à l'Île-Rousse, décédée le 23.10.2010. Ont nommée en qualité de gérante depuis cette date, sans limitation de durée avec les pouvoirs les plus étendus, Mme Raffo Marie Thérèse Vve de M. Fabretti demeurant à l'Île-Rousse, Lotissement la Bollaccia.
Mention sera faite au Registre du Commerce de Bastia.

Pour avis,

COURONNES 2B

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 142 Marina Di Fiori
20137 PORTO VECCHIO
489 053 660 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 octobre 2010, les associés, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention : RCS Ajaccio.

Pour avis,

JEME

Société Civile
Au capital de 762,25 euros
Siège : Galerie Marchande de l'Allégria
20111 Tiuccia
AJ D 403620248

**AVIS DE TRANSFERT
DU SIEGE SOCIAL**

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2010, l'assemblée générale ordinaire a décidé de transférer le siège social à compter du 15 mars 2010 : L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :
Ancienne mention : Lieu-dit Carditelli, 20129 Bastelicaccia
Nouvelle mention : Galerie Marchande de l'Allégria, 20111 Tiuccia
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis,
La gérance.

"Par AGE du 28.10.2010, la collectivité des associés de la SARL U MUNTESE, au capital de 2000 euros, dont le siège social est San Quilico, 20145 Sari-Solenzara, inscrite au RCS d'Ajaccio n° B 500.946.934 constate la démission pour raison de santé de son gérant Mme Chantal Cavatorta, nomme en qualité de co-gérants :
- Monsieur Cédric Thiry ;
- Monsieur Maurice-Jean Thiry ;
Ce à compter du 01.11.2010."

**SARL TETRA
SYNERGIE INDUSTRIE**

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7623 euros
Siège Social : Col d'Aspretto Route du Vazzio
20090 Ajaccio
RCS Ajaccio 412 527 996

**AVIS DE CLÔTURE
DE LIQUIDATION**

L'assemblée générale des associés, réunie le 30 octobre 2010, au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Joel LUZI, demeurant Col d'Aspretto Route du Vazzio 20090 AJACCIO, liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

**Corse Protection Electronique
COPROTEL**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège Social : Casa Sebiaghja
20250 Riventosa (Haute-Corse)
488 686 056 RCS Bastia

Suivant procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 25 octobre 2010, il résulte que :
- L'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale "Corse Protection Electronique COPROTEL" (ancienne mention), pour adopter, à compter de ce jour la suivante :
"COPROTEL" (nouvelle mention).
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le représentant légal.

ARTISAN-MAÇON

Effectue tous travaux de maçonnerie

Rénovation – Gros Œuvre – Second Œuvre

Intérieur – Extérieur

06 32 50 39 17



pépinières

JOURNEES PORTES OUVERTES

DU 28 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

DE 9 H A 17 H NON STOP

- 40 %

SUR LES HAIES

- 30 %

SUR LES ARBRES

Route de la Canonica (à côté de l'église Canonica)
20290 LUCCIANA - Tél. 04 95 30 77 97 - 04 95 33 01 99
www.corse-paysage.com

Mickaël Bousquet

Un jeune pilote qui monte

Les rallyes en Corse font fureur. Un des plus jeunes pilotes, Mickaël Bousquet, se révèle comme l'un des plus sûrs espoirs. Ce flash permettra de mieux le connaître.

A l'issue de sa victoire dans sa catégorie au **Rallye de San Martino 2010**, nous avons tenté de mieux connaître **Mika** en lui posant quelques questions.

► D'où est venue cette passion ?

Mes oncles étaient garagistes et j'ai vécu toute mon enfance auprès de véhicules. Parfois, ils me permettaient de les conduire mais seulement dans des lieux privés. Ensuite, ils m'emmenaient sur les rallyes qui se déroulaient dans la région.

► Depuis combien de temps participes-tu aux rallyes ?

Mon premier rallye a été celui de la Costa Verde en 2006. A l'époque, j'avais une 205 Rallye groupe A5. J'apprenais le « métier ». En 2007, j'ai acheté une 205 Rallye F 2000/12 pour acquérir plus de puissance. A ce jour, j'ai disputé 9 rallyes et j'ai remporté 4 fois ma catégorie.



► Comment es-tu arrivé à la compétition ?

Depuis tout petit, je rêvais d'assouvir ma passion. Avec mes premiers salaires, j'ai pu acheter ma première voiture et entrer dans la compétition. Toutefois, sans l'aide des personnes qui me sont chères, à savoir mon

père, mon frère Anthony, mes oncles et mes cousins et cousines, je n'aurais pas pu poursuivre. Merci à eux, tous .

► Que comptes-tu faire dans l'avenir ?

J'espère dans un proche avenir pouvoir évoluer avec l'achat d'une Peugeot 206 Groupe F2000/13 ou une Citroën Saxo qui sont de superbes voitures pour les rallyes.

Nous te souhaitons bonne chance et rendez-vous en Mars 2011 pour la ronde de la Giraglia dans le Cap Corse.



Pilote : BOUSQUET Mickaël, dit Mika, est né le 6 Février 1986 à Bastia et réside à Biguglia. Il est carrossier à FURIANI.

Co-Pilote : KLIE Alexandre est né le 30 Juillet 1977 à Bastia et y réside. Il est artisan multi-services.

13 février 2011, au domaine de BAGHERA à BRAVONE-LINGUIZZETTA

Le grand Défi que l'A.J.B propose à l'athlétisme

Des Pré-France de CROSS de grande envergure, en Corse

Le site de BAGHERA, à Bravone, offre les perspectives d'un site appelé à accueillir d'autres événements sportifs en athlétisme, de grande envergure.

Fort de cette certitude, l'**Athlétic Jeunes Bastia**, avec toute la **Ligue Corse d'Athlétisme** et la **Municipalité de Linguizzetta** ainsi que l'ensemble des 19 municipalités composant la **Communauté de Communes**, avec le concours des **Collectivités Départementale** et **Territoriale**, de la **Communauté d'Agglomération de Bastia**, s'attache à mettre en place les conditions d'accueil des athlètes et de leurs accompagnants tout en recherchant à faire du 13 février 2011, l'occasion idéale pour contribuer à porter l'image de la **Micro-région** et de la **Corse** le plus haut et le plus loin, à travers diverses initiatives devant accompagner cette manifestation. D'autant plus que le Dimanche 30 janvier 2011, l'organisation des **championnats de Corse de CROSS** auront servi d'une répétition «*grandeur nature*».

Les populations de **Bravone** et au-delà de la micro-région seront associées étroitement au projet sportif de manière à permettre à la pratique de l'athlétisme de s'organiser à l'avenir dans cette plaine orientale riche en démographie, et, il n'ya pas si longtemps, terre bénie d'athlètes qui ont marqué l'histoire de l'athlétisme insulaire et national, et, de sportifs qui, dans d'autres disciplines, comme le football, ont porté haut les couleurs du sport Corse.

Le **domaine de BAGHERA** que la famille «*d'Angie*» **FILLIPI** dirige avec bonheur, se présente comme une terre de prédilection



Le Domaine de Baghera, vaste domaine ouvert sur l'Océan. Mais le Cross se déroulera sur la terre ferme, une terre végétale et pelusée...

pour l'organisation d'un **CROSS** où le haut-niveau pourra s'exprimer dans les conditions d'un parcours sportif, sélectif sur un sol adapté et dans des conditions de visibilité pour le public, optimales !

L'animation, dès le samedi 12 février, constituera, un élément particulièrement attractif, pour les délégations des clubs comme pour le public, invité à découvrir.

Ouverture sur le monde des artisans appelés à venir exposer et vendre leurs produits locaux aux conditions qui auront été préparées et négociées, ouverture sur les scolaires et la population notamment locale, avec la mise en place d'une initiation à la

pratique de l'athlétisme à travers des ateliers (sauts, vitesse, lancers...), ainsi qu'à travers des épreuves (marche et course), ouvertes aux non-licenciés de tous âges... !

La **municipalité de Linguizzetta** conduite par le jeune élu ancien footballeur du **C.A.B**, **Monsieur Séverin MEDORI**, a adhéré sans restriction aux prémices d'un projet global qui prendra corps dans les jours à venir !

Toutes les informations seront données sur notre site : www.ajb.athle.org, celui de la **Ligue Corse d'Athlétisme** : www.liguecorse.athle.com, de la commune de **Linguizzetta** : www.linguizzetta.com.

L'Athlétic Jeunes Bastia lance un appel aux anciens athlètes de la Plaine Orientale

Les Cross du 30 janvier 2011 – **Championnats de Corse** – et du 13 février - **Demi-finales des Championnats de France pour l'Arc Méditerranéen** - pourraient être l'occasion de rassembler, sur le site du **Domaine de Baghera**, celles et ceux qui ont fait vibrer la belle micro-région, allant de la **Costa Verde** à **Migliacciaro**, ainsi que les anciens dirigeants.

Une initiative à laquelle l'**AJ Bastia** tient particulièrement à mener à bien.

Cet appel se prolongera auprès des athlètes qui ont fait briller la **Corse** et leurs clubs, et les sportifs de haut niveau, comme les footballeurs **Pierre Giudicelli**, **Tony Cervetti**, **Pascal Marini**...

A toutes et à tous de se manifester en téléphonant ou en écrivant au siège de l'**AJ Bastia**, 1 rue Miot BP 213 – 20293 Bastia cedex.

Tel : **04.95.32.89.95 / 06.82.29.29.17.**

A Settimana

45^{ème} semaine de l'année

du 5 au 11 novembre 2010

Les fêtes : le 5, Sylvie - le 6, Léonard - le 7, Carine - le 8, Geoffroy - le 9, Théodore - le 10, Léon - le 11, Armistice 1918, Martin.

45^{esima} settimana di l'annu

da u 5 a u 11 novembre 2010

E feste : u 5, A Madonna di a Neve. Abele - u 6, Trarf. di Ghjesù Cristu - u 7, Gaitanu. Dunatu. Sistu - u 8, Dumenicu. - u 9, Ghjulianu - u 10, Lurenzu - u 11, Chjara.

L'info insolite

Civilisation inconnue

C'est dans les montagnes du **Caucase russe**, au sud de **Kislovodsk**, qu'une civilisation encore inconnue, datant de l'**âge de Bronze**, vient d'être découverte. Sur une centaine de kilomètres, des fondations en pierre, parfois hautes d'un mètre, révèlent la présence de près de 200 sites sur lesquels on a mis à jour de magnifiques bronzes. Ceux-ci rappellent les bronzes de la **civilisation de Koban**, découverte non loin de là à la fin du XIX^e siècle.

Tout gratuit

«*La gratuité est l'avenir de l'économie*» prône **Chris Anderson**, brillant éditorialiste de la revue «*Wired*». Il rappelle que la gratuité s'inscrit dans un processus commercial classique, mais qu'avec Internet, une nouvelle gratuité s'est installée, non seulement grâce à des coûts de reproduction nuls, mais aussi grâce à la multitude d'offres qui tirent toujours plus les prix vers le bas. Et d'ajouter : «*Il n'y a jamais eu marché plus concurrentiel qu'Internet et chaque jour le coût marginal de l'information devient plus proche de rien du tout*».

Préservatif durable

La firme néerlandaise **Bioscosmetica** vient de lancer sur son site de vente en ligne les premiers préservatifs écologiques.

Ceux-ci sont fabriqués à base de caoutchouc provenant de forêts durables et sont neutres en matière de rejet de CO₂. En plus d'être bon pour l'environnement, ce «**Lovepack**», tel qu'il a été baptisé, assure également aux personnes qui fournissent la matière première de bénéficier d'une rémunération équitable.

Ca chauffe !

Le «*syndrome de la peau grillée*» inquiète l'équipe de l'**hôpital militaire de Bâle** ; déjà dix cas de patients présentant des lésions sous forme de rougeurs et de dilatations de petits vaisseaux ont été recensés. Le dernier en date est un jeune garçon de 12 ans qui s'était brûlé les cuisses en jouant plusieurs heures d'affilée avec son ordinateur portable posé sur ses genoux. Ce qui interpelle, c'est comment ces personnes n'ont-elles pas senti la surchauffe à laquelle elles étaient exposées et qui peut atteindre une température de 50 °C ?

Bébés on line

Une étude montre que 81% des bébés de moins de deux ans ont déjà une sorte de «*profil*» ou «*d'empreinte numérique*» sur Internet. De fait, beaucoup de jeunes parents n'hésitent plus à mettre en ligne les photos de leur nouveau-né, et même avant cela, des clichés des échographies prénatales.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 6 novembre 2002**, un **Fokker 50** de la **Compagnie Luxair** en provenance de **Berlin** s'écrasait près de l'aéroport du **Luxembourg**, à cause du brouillard, provoquant la mort de 20 passagers et membres de l'équipage.

► **Le 7 novembre 1991**, le joueur étoile de basket-ball, **Magic Johnson**, annonçait sa séropositivité et abandonnait la compétition... Jusqu'en 1996 où il réintégra la **NBA**.

► **Le 9 novembre 1970**, pour la première fois, les petits **Français** découvraient à la télévision «**Colargol**» l'ours qui «*chante en fa, en sol*», création d'origine franco-polonaise.

► **Le 10 novembre 1975**, l'**Angola** proclamait son indépendance vis-à-vis du **Portugal**.

► **Le 11 novembre 2000**, l'incendie d'un funiculaire à **Kaprun**, en **Autriche**, provoquait le décès de 55 personnes.

VAGABONDAGE

J'aime lorsque les gens de chez moi créent des entreprises ou des commerces qui font que l'on peut avoir confiance en l'avenir, surtout en cette période dite de crise.

C'est ainsi qu'à Saint-Florent, Julie Boccheciampé – un nom qui fleurit bon le terroir – a ouvert boutique, ce qui fera plaisir aux mamans et grand-mères qui gâtent souvent leurs petits-enfants.

Rue de la Cathédrale, au cœur de la perle du Nebbiu, elles pourront trouver tout ce qui habille les petites progénitures et même les véhicules dans un confort de qualité, puisque l'on trouvera poussettes et autres landaus.

Compliments et longue vie à cette enseignante «*Tétines et Doudous*» !

Histoire vraie : un jour, un ami me porte une toile pour que je lui donne mon avis sur sa création. La Toile ? Un trait noir, un autre trait jaune et le dernier rouge !

Qu'en penses-tu me demanda-t-il ?

Pas grand-chose, fut ma réponse.

«*Mais c'est l'Espagne !*» lança-t-il !

«*Ah bon !*» répondis-je

Quelques jours plus tard, je lui portai une œuvre de ma production : elle était toute bleue et devant son étonnement,

je lui affirmai :

«*Mais, mon vieux,*

c'est la Méditerranée !»

Dubitatif il fit mine d'acquiescer mais comprit que j'essayais de lui

«*monter a sega*»

Cabiste dans l'âme pour avoir porté le célèbre maillot noir des Franceschetti – le fameux Macchio – Mori,

Philippe Mosca, Tagliozzi et autres Delmagro, j'écris ces propos

à la veille d'un match de coupe

entre Mon Club et le Sporting que je porte dans mes entrailles depuis

qu'il a accédé au statut «*Pro*» et

qu'il a disputé une finale de Coupe

d'Europe après avoir brillé en

Espagne, Italie, Allemagne, Suisse.

Quand vous lirez cette chronique,

vous connaîtrez déjà le résultat.

Mon souhait ? Que tout se passe

bien, dans le meilleur esprit,

sans blessés.

Et que le meilleur du jour l'emporte,

même si je souhaite aux deux

de futurs lauriers.

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213

20293 Bastia Cedex

Tél : 04.95.32.04.40

Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

« Festiventu »

S'affirme comme l'événement de l'automne à Calvi



Le message de Yann Arthus Bertrand s'adresse aux jeunes générations qui continuent d'aimer le refrain « maman les petits bateaux »

«Vivre seul comme un arbre et fraternellement comme une forêt» : cette pensée de Nazim Hikmet est à elle seule le fil conducteur des quelque 19 éditions du festival du vent à Calvi. Un rendez-vous incontournable «où se pollinisent les idées dans le bruissement des énergies renouvelables des êtres humains» comme le décrivent si bien Carina et Serge Orru, créateurs et bienfaiteurs de ce festival porté par la belle équipe du vent.

Ce festival fêtera l'année prochaine son 20^e anniversaire. C'est dire si l'événement sera marqué d'une pierre blanche... De celles que le vent n'emporte pas pour laisser la trace indélébile d'une action riche de vingt ans d'expérience et initiatrice d'un autre mode de vie de la société occidentale, notamment de sa jeunesse, dont les consciences doivent plus que jamais être éveillées à la sauvegarde de l'environnement.

Cette année, le thème «**Jette pas ton mégot, deviens un héros**» était au cœur d'une programmation de courants d'air colorés, porteurs de messages, d'idées, de philosophie. A défaut d'une véritable mise en échec du tabac et de sa consommation, ce message appelle au respect de l'environnement. Voilà le leitmotiv d'un festival qui souffle depuis 19 ans sur la **Balagne**, dans un esprit joyeux et festif mais pas moins constructeur d'avenir : un tremplin d'actions éco-citoyennes concrètes aptes à sensibiliser et mobiliser les consciences autour des problèmes de l'environnement.



Serge Orru, le visage d'un festival au bon goût d'automne



Pieds dans l'eau et danse d'oeuvre-monumentale marque officiellement le fin de l'été à Calvi

2010
5^{ème} Édition

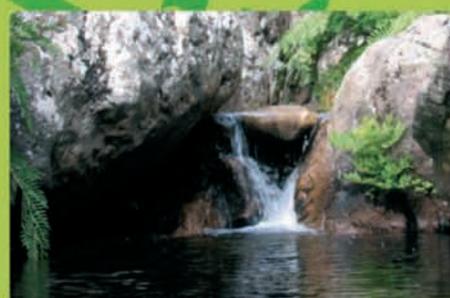


VILLE d'AJACCIO

Métiers de mon territoire

passent au **VERT**
Durablement

Venez à la rencontre
des métiers, des formations,
de l'enseignement supérieur et des entreprises



Vendredi 19 Novembre de 9 h. à 19 h.
Palais des Congrès d'Ajaccio



Renseignements :
dgasep@ville-ajaccio.fr
Tél. : 04 95 10 63 30